La LIBERTÉ

CONVENTION DE LA POSTE-PUBLICATIONS N° 40012102
N° D'ENREGISTREMENT 7996

Vol. 96 n°34 • du 2 au 8 décembre 2009 • SAINT-BONIFACE

1,10 $ + taxes

Hé! Ho! Nouveaux Voyageurs!



photo : Camille Séguy

La famille Fortier fait place à la famille Chamberland-Gervais, pour représenter notre célèbre Festival du Voyageur au cours des deux prochaines années. Les nouveaux Voyageurs officiels ont un lien sacré avec cette fête hivernale : c'est là que les parents se sont rencontrés! ■ **Page 11.**



Veuillez prendre note des heures de tombée pour les numéros de *La Liberté* qui seront publiés pendant les Fêtes :

Date limite pour réserver votre espace publicitaire pour les numéros du 23 décembre 2009 et du 6 janvier 2010 : le 16 décembre 2009.

Veuillez également noter que :
Le journal ne sera pas publié le 30 décembre.
Les bureaux de *La Liberté* seront fermés du 24 décembre 2009 au 4 janvier 2010.





photos : Lysiane Romain

Le Radiothon de l'espoir a permis d'amasser plus de 162 000 $ au profit de la Fondation pour l'Hôpital Saint-Boniface.

L'objectif de départ était de 200 000 $, mais les organisateurs considèrent tout de même la journée comme un succès en ces temps de crise économique. C'est aussi le montant le plus élevé jamais récolté.

L'argent collecté lors de cette édition 2009 servira à améliorer le confort des patients de l'Hôpital.

Suzanne Kennelly était la maîtresse de cérémonie et Vincent Dureault le co-animateur de l'après-midi.

JEUX OLYMPIQUES

Un petit coin de francophonie

La Place de la francophonie cherche 400 bénévoles parlant français pour faire vivre le quartier francophone des Jeux olympiques.

Manon RESCAN

Voir les compétitions en français à la télévision, découvrir des artistes, des agriculteurs et des artisans venus de partout au Canada français, tout ceci sera possible pendant les Jeux olympiques de Vancouver. Un quartier consacré à la francophonie sera installé sur Granville Island, au cœur de Vancouver : la Place de la francophonie.

Tout est mis en place pour vivre les jeux en français. « C'est surtout l'occasion de présenter la culture francophone au reste de la planète », indique la responsable des communications de la Place de la francophonie, Suzanne Gauthier.

Pour faire vivre la francophonie olympique, l'équipe de la Place de la francophonie recrute des bénévoles francophones et francophiles.

Recrutement

Toute personne âgée de plus de 19 ans qui parle français est invitée à faire connaître sa disponibilité à la Place de la francophonie. Les bénévoles doivent s'engager pour 20 heures de service minimum, auprès de l'équipe de la Place de la Francophonie. (1)

« En fonction des disponibilités de chacun, les postes ont plus ou moins de responsabilités », signale la coordonnatrice adjointe du projet, Joannie Bouffard. Les bénévoles seront chargés de l'accueil, de l'animation, des transports et de tous les services nécessaires pour faire fonctionner ce petit coin de francophonie.

Chacun doit cependant trouver son logement sur place, et se rendre à Vancouver à ses frais.

« C'est pour cela que nous privilégions le recrutement en Colombie-Britannique, indique Joannie Bouffard. Mais toutes les personnes qui peuvent être logées dans la région sont les bienvenues. L'objectif c'est de refléter le visage des Canadiens-français. »

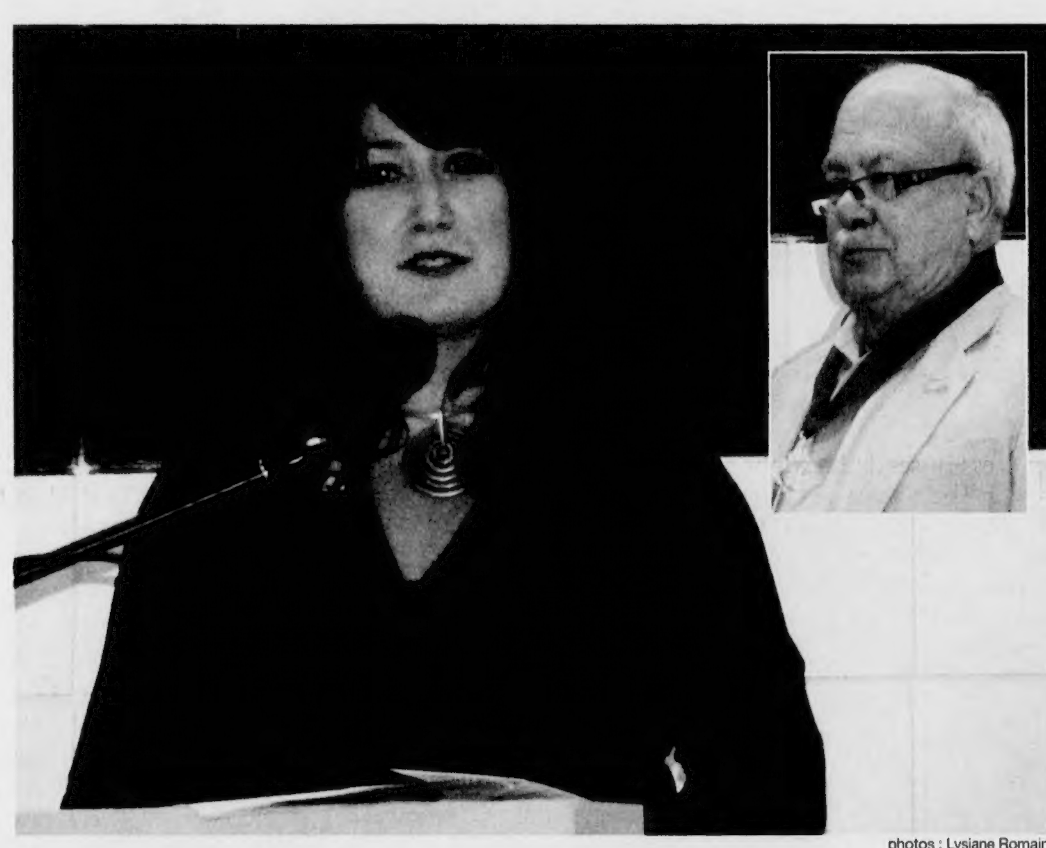
Pendant les Jeux olympiques, la francophonie canadienne sera célébrée sur la Place de la francophonie à travers des soirées consacrées à chaque province, où artistes et attractions touristiques seront mis en valeur.

Le Manitoba sera fêté le 25 février et devrait être représenté par son ambassadeur le plus populaire : Daniel Lavoie.

(1) Contact au service des bénévoles 604-569-3582 ou 1-877-568-2010. Courriel : benevoles@placefranco2010.ca







photos : Lysiane Romain

La soirée de distribution des bourses et subventions 2009 de Francofonds s'est déroulée le mercredi 25 novembre. « Cette année, nous avons pu redonner 134 000 $ à la communauté, annonce la présidente du conseil d'administration de Francofonds, Aimée Craft. C'est une bonne année. Malgré la crise économique les gens continuent de donner, c'est très important. » Avec quelque 300 000 $ de dons recueillis cette année, Francofonds a pu octroyer des bourses d'études à 55 récipiendaires et des subventions à 82 projets communautaires. Entre autre, la Fondation Charité Congo-Canada Inc. a reçu une subvention de 4 300 $, pour son projet d'appui aux devoirs et travaux scolaires. « Nous avons créé de nouvelles initiatives, se réjouit Aimée Craft. Notamment les deux fonds d'organismes charitables *Pluri-elles, Mon rêve Monique Ducharme* et *Maison Gabrielle-Roy, Annette Saint-Pierre*. La soirée de remise de prix de Francofonds a aussi été l'occasion de rendre hommage à Lucien Guénette (en médaillon), qui a été intronisé membre de la Compagnie des Cent-Associés. Ce titre lui a été décerné pour sa contribution à la promotion et à l'enrichissement de la vie française au Canada. « Je suis très honoré de faire partie de la Compagnie des Cent-Associés, confie Lucien Guénette. Je vais simplement continuer de faire ce que je fais déjà! »

La LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le mercredi par Presse-Ouest Limitée

C. P. 190
383, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 3B4

Directrice et rédactrice en chef : **Sophie GAULIN** ■ Adjointe à la rédaction : **Camille SÉGUY** ■ Journalistes : **Lysiane ROMAIN** et **Paul RUBAN** ■ Stagiaire : **Manon RESCAN** ■ Chef de la production et infographiste : **Véronique TOGNERI** ■ Adjointe administrative : **Roxanne BOUCHARD** ■ Caricaturiste : **Cayouche (Réal BÉRARD)** ■ Bicolo : **Roxanne BOUCHARD** et **Véronique TOGNERI** ■ Projets spéciaux : **Daniel BAHUAUD**.

Les bureaux sont situés au **383, boulevard Provencher** et sont ouverts de **9 h à 17 h du lundi au vendredi** ■ Toute correspondance doit être adressée à **La Liberté, Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4** ■ Les lettres à la rédaction seront publiées si leur contenu n'est pas diffamatoire et leur auteur(e) facilement identifiable ■ Téléphone : **(204) 237-4823** ■ Sans frais : **1 800 523-3355** ■ Télécopieur : **(204) 231-1998**.

L'heure de tombée pour les annonces est le mercredi 17 h pour parution le mercredi de la semaine suivante. La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10 %. ■ Nos annonceurs ont jusqu'au mardi de la semaine suivante pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

L'adresse Internet : **http://journaux.apf.ca/laliberte/** ■ Courrier électronique : Administration : **la-liberte@la-liberte.mb.ca** ■ Rédaction : **redaction@la-liberte.mb.ca** ■ Département graphique : **production@la-liberte.mb.ca**

L'abonnement annuel: **Manitoba** : 33,60 $ (TPS et taxe provinciale incluses) ■ **Ailleurs au Canada** : 36,75 $ (TPS incluse) ■ **États-Unis** : 95 $ ■ **Outre-mer** : 130 $ ■ Les abonné(e)s manitobain(e)s qui passeront une partie de l'année aux États-Unis devront payer un supplément de 5 $ par mois ■ Les changements d'adresse pour les abonnements doivent nous parvenir AU MOINS DIX JOURS avant la date de déménagement.

Le journal LA LIBERTÉ est imprimé sur les presses de **Derksen Printers à Steinbach**.

CONVENTION DE LA POSTE-PUBLICATIONS N° 40012102
N° D'ENREGISTREMENT 7996

RETOURNER TOUTE CORRESPONDANCE NE POUVANT ÊTRE LIVRÉE AU CANADA À :
C.P. 190, SAINT-BONIFACE (MANITOBA) R2H 3B4

COURRIEL : la-liberte@la-liberte.mb.ca

ISSN 0845-0455



« Nous reconnaissons l'aide financière du gouvernement du Canada par l'entremise du Programme d'aide aux publications pour nos dépenses d'envoi postal »

Canada

Droits linguistiques

Un message à la Ville

La cause Rémillard lance un message à la Ville de Winnipeg sur l'importance des services en français, et donne aux francophones des outils pour aller plus loin.

Camille SÉGUY

Le juge Richard Chartier de la Cour d'appel du Manitoba a rendu sa décision le 23 novembre dans l'affaire *R. c. Rémillard et al.* : il a confirmé la décision du juge Joyal. Les six intimés n'auront pas à payer les contraventions qu'ils avaient reçues en 2005, pour des excès de vitesse enregistrés par cinémomètre.

Ils avaient contesté ces contraventions car les éléments importants (date et heure de l'infraction) y étaient rédigés en anglais seulement. Or, vivant dans le district de Riel, les six intimés avaient droit à des services bilingues selon la partie 9 de la *Charte de la Ville de Winnipeg* (voir page 5).

La Cour d'appel du Manitoba a donc tranché que les contraventions de police dans le district de Riel devaient être entièrement bilingues, conformément à la *Charte de la Ville de Winnipeg*.

« La décision en elle-même n'est pas très intéressante pour les non-juristes, remarque l'intimé et juriste Rénald Rémillard. Elle est très technique et ça ne change pas grand-chose, car les contraventions dans le district de Riel sont déjà intégralement bilingues maintenant. »

Il ne manque pas cependant de souligner l'importance symbolique de cette victoire des droits linguistiques.

L'avocat Christian Monnin déplore aussi que la Cour d'appel n'en ait pas profité pour « rentrer dans la viande de la partie 9 de la *Charte*, et définir les obligations de la Ville de Winnipeg en matière de services bilingues au quotidien dans le district de Riel ».

Droits linguistiques d'abord

La mise en contexte constitue toutefois un tremplin pour faire avancer les droits linguistiques des francophones.

« Peu importe le litige, le nœud de la question soulevée par la justice a été l'égalité des services en français et en anglais dans la zone désignée bilingue, souligne Christian Monnin. Le juge avait plusieurs solutions, mais il a choisi de trancher en faveur du droit linguistique et d'annuler ces avis de contravention. »



photo : Camille Séguy

Me Aimée Craft, Me Christian Monnin et Me Mark Power ont partagé leurs réflexions sur la cause Rémillard lors de la journée de conférences et Assemblée générale annuelle de l'Association des juristes d'expression française du Manitoba, le 28 novembre.

L'avocat franco-ontarien Mark Power note aussi qu'en confirmant le jugement en première instance, la Cour d'appel a établi que « même si la Ville de Winnipeg a dit avoir déjà fait beaucoup pour les services en français, un droit est un droit et il faut l'appliquer totalement s'il existe ».

« C'est un message à la Ville de Winnipeg que les services bilingues sont obligatoires dans le district de Riel », renchérit le professeur de sciences politiques à la retraite et intimé, Raymond Hébert.

Ce jugement n'oblige pas la Ville de Winnipeg à des services bilingues, mis à part pour les contraventions émises par saisie d'images, « mais si la Ville ne les applique pas, poursuit Raymond Hébert, ce jugement peut ouvrir la porte à d'autres contestations juridiques pour des services en français inadéquats ».

L'avocat franco-ontarien Mark Power confirme que dans un cas similaire en Ontario, « les gains après le jugement ont été nombreux, juste en menaçant de retourner en cour! Les résidants du district de Riel devraient désormais pouvoir utiliser ce jugement contre la Ville de Winnipeg, s'il n'y a pas assez de services ».

Raymond Hébert précise que selon lui, le jugement ne pouvait pas être étendu aux obligations de la Ville en matière de droits linguistiques. « La Cour d'appel ne pouvait pas aller plus loin que la question des contraventions, sinon elle risquait d'outrepasser ses pouvoirs, note-t-il. Une décision prudente était plus forte. »

Grandes avancées

Le déroulement de la procédure permet aussi d'espérer d'autres avancées importantes pour les droits des francophones à l'avenir, au Manitoba et ailleurs.

Tout d'abord, c'était la première fois à la Cour d'appel du Manitoba que les intimés ont pu se faire entendre et comprendre par le panel de juges dans leur langue : le français.

« C'est un précédent important d'avoir eu un panel de trois juges bilingues, souligne l'avocate des intimés, Aimée Craft. Le juge en chef de la Cour d'appel du Manitoba a accepté de nommer des juges *ad hoc*, parlant français. C'est la clé pour revendiquer le droit d'être entendu et compris en français à l'avenir. »

Rénald Rémillard se réjouit aussi de l'implication de Me Aimée Craft, qui est avocate au Centre juridique de l'intérêt public.

« C'est la première fois qu'une institution représentant l'ensemble du Manitoba s'est impliquée pour défendre les droits des Franco-Manitobains, conclut-il. Avant, chaque fois qu'on s'est battus pour nos droits linguistiques, on n'avait pas l'appui de la majorité. On n'est plus isolés maintenant, on a des ressources. »

Caisses

La fusion expliquée

Les Caisses du Manitoba et la Fédération des caisses populaires du Manitoba ont tenu des réunions d'information pour expliquer les raisons et les intérêts de s'amalgamer.

La Caisse Saint-Boniface a tenu sa réunion le 25 novembre. « Une cinquantaine d'employés et environ 25 membres y ont assisté », rapporte son directeur général, Rémi Bisson. Pour lui, la faible affluence est plutôt bon signe. « Je pense que cela veut dire que les choses sont claires. »

Les membres des Caisses exprimeront leur avis sur la fusion en votant le 3 décembre. « J'espère que la participation sera forte. C'est important que les gens s'impliquent pour déterminer les pistes que la Caisse doit suivre. »

Lieux et heures du vote :

- **Caisse Saint-Boniface**, au club de Golf de Saint-Boniface, 100 rue Youville. Inscription à partir de 18 h 30, début de la réunion à 19 h.
- **Caisse Élie**, à la salle communautaire Élie (A.N.A.F.), 23 rue Main Est. Inscription à partie de 18 h 30, début de la réunion à 19 h.
- **Caisse La Prairie**, au Centre récréatif de Saint-Pierre-Jolys, 545 avenue Hébert. Inscription à partir de 18 h 30, début de la réunion à 19 h.
- **Caisse Pembina**, au Centre récréatif de Saint- Claude, 58 – R.P 240. Inscription à partir de 19 h 30, début de la réunion à 20 h.

ÉDITORIAL

par Sophie Gaulin

Une victoire à plusieurs volets

Les francophones du Manitoba ont des droits et des devoirs. Un devoir primordial : celui de connaître leurs droits. Comment peut-on espérer défendre nos droits linguistiques si on ne sait pas dans quels cadres ils s'appliquent?

La plus grande victoire de la cause Rémillard, est-elle celle des six intimés avec un jugement rendu en leur faveur par le juge de la Cour d'appel du Manitoba, Richard Chartier le 23 novembre dernier? Est-ce la victoire d'avoir été entendu **et compris,** pour la toute première fois, dans un tribunal manitobain par trois juges bilingues et d'avoir vu la totalité du processus juridique se dérouler en français, sans avoir eu recours à un interprète? Ou est-ce tout simplement la victoire de toute une communauté qui va peut-être, grâce à ce jugement, regarder de plus près la partie 9 de la *Charte de la Ville de Winnipeg* et ainsi réclamer enfin les services en français auxquels elle a droit? Et bien oui, on dirait bien que c'est une victoire sur tous les fronts.

Certains peuvent cependant voir le jugement rendu comme une tiède victoire, du fait que le juge Chartier ne s'est pas prononcé sur la totalité des services en français de la Ville de Winnipeg, mais uniquement sur la question des avis d'infraction émis par les systèmes de saisie d'images pour les résidants de la zone désignée de Riel (paragraphe 57 du jugement). D'autres voient les principes établis dans le corps du jugement comme étant suffisants pour garantir aux résidants du district Riel les services en français de police, d'ambulance, d'incendie, de bibliothèque et de loisirs tels que mentionnés dans la partie 9 de la *Charte de la Ville de Winnipeg*.

Mais en même temps, est-ce le rôle d'un juge de dépasser la question soulevée devant son tribunal, et de rendre une décision qui ferait peut-être avancer nos droits linguistiques à pas de géants mais qui se verrait peut-être discréditée plus tard par une cour supérieure?

La décision rendue le 23 novembre dernier peut en effet faire l'objet de frustrations et nous donner le sentiment que les francophones du Manitoba sont condamnés en tant que communauté de langue officielle en situation minoritaire à se battre pour faire valoir leurs droits.

Pourquoi faut-il à chaque fois devoir se rendre en cour, gaspiller notre temps, notre énergie et notre argent pour faire valoir nos droits? Ces mêmes droits que les francophones avaient acquis avec la *Loi sur le Manitoba* lors de la création de la province, en 1870.

Pour le moment, nous n'avons pas le choix. Les recours en justice sont notre seule garantie. On doit se battre pour faire appliquer nos droits par les institutions mêmes qui les ont votés.

Se battre pour nos droits, c'est une chose. Encore faut-ils les connaître. C'est sur cette note que s'est clôturée la journée de conférences tenues lors de l'Assemblée générale annuelle de l'Association des juristes d'expression française du Manitoba, le 28 novembre. Maître Mark Power, professeur adjoint à l'Université d'Ottawa et spécialiste des droits linguistiques, a ainsi invité (avec la plus grande pertinence) la communauté francophone du Manitoba à lire ou relire la partie 9 de la *Charte de la Ville de Winnipeg* afin de connaître ses propres droits linguistiques.

Je vous invite donc, sur les conseils éclairés de M[e] Mark Power, à lire, en page 5, cet extrait de la *Charte de la Ville de Winnipeg* qui garantit les droits linguistiques des résidants de Saint-Boniface, Saint-Vital et Saint-Norbert.

Citation DE LA SEMAINE

« 67 % des Canadiens voient dans la dualité linguistique une valeur ajoutée. »

La présidente de la Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada, Marie-France Kenny a déposé un rapport sur l'application des langues officielles auprès du gouvernement fédéral du Canada. ■ **Page 7.**



À VOUS la parole

Grands-parents déçus

Madame la rédactrice,

Quelle déception que de lire dans *La Liberté* du 4 novembre que les grands-parents sont exclus de la liste ce ceux et celles qui ont le droit de vote pour l'élection des commissaires de la DSFM!

Pourtant les grands-parents font partie intégrale de la DSFM. Sans les grands-parents, les parents et les enfants de la DSFM seraient bien en peine. Qui d'autre que les grands-parents gardent les enfants lorsqu'ils sont malades ou lorsqu'il n'y a pas d'école? Qui fait du bénévolat dans plusieurs de vos écoles? Qui sont les premiers à qui on s'adresse lorsqu'il y a des collectes de fonds dans les écoles? Qui va à tous les concerts, journées familiales ou pique-niques de tous leurs petits-enfants? Qui ramasse les enfants à l'école et leur donne à souper lorsque les parents sont retenus au travail? Qui offre le soutien et la stabilité aux enfants lorsqu'une famille est en difficulté? Qui sont les porteurs de notre histoire, de notre langue et de notre culture? En plus de tout ça, qui paye encore des impôts scolaires? La réponse à toutes ces questions : Ce sont les grands-parents.

Permettez-moi aussi de vous rappeler, messieurs et mesdames les commissaires, que si ce n'avait pas été des revendications acharnées menées par tous ces grands-parents, au cours des quatre dernières décennies, il n'y aurait pas de DSFM et vous n'en seriez pas ses commissaires.

Votre refus de donner aux grands-parents le droit de vote est une insulte et un manque de reconnaissance du rôle que vos parents, maintenant grands-parents, ont joué au sein de notre communauté francophone. Après tout nous sommes aussi des ayants droit, nous avons plus de 18 ans et nous résidons dans cette province depuis plus de 50 ans. Il suffirait tout simplement d'ajouter : grands-parents francophones qui ont des petits-enfants inscrits dans les écoles de la DSFM? C'est un signe d'intelligence que de changer d'idée.

Lucien et Lucienne Loiselle
Grands-parents
de 10 petits-enfants dans la DSFM
Saint-Boniface (Manitoba)
Le 16 novembre 2009



Charte de la Ville de Winnipeg

Partie 9 : Services municipaux - Langues officielles

ARTICLE 451

Définitions

1) Les définitions qui suivent s'appliquent à la présente partie.
« Saint-Boniface » Le quartier de Saint-Boniface décrit au *Règlement sur les districts et les quartiers de la Ville de Winnipeg*, R.M. 154/92.
« services municipaux » Services que la Ville fournit au public.
« Vieux Saint-Boniface » Le district appelé district de Taché dans le décret 656/71.
« zone désignée » Le district de Riel décrit au *Règlement sur les districts et les quartiers de la Ville de Winnipeg*, R.M. 154/92.

Langues officielles

2) Pour l'application de la présente partie, les langues officielles sont le français et l'anglais.

ARTICLE 452

Obligation générale de la Ville

1) Sauf si un règlement municipal pris en vertu du paragraphe 460(1) prévoit une ou plusieurs échéances ultérieures pour se conformer aux dispositions de la présente partie, la Ville prend les mesures nécessaires pour remplir les obligations de la présente partie et permettre l'exercice des droits qui y sont prévus.

Interprétation

2) La présente partie n'a pas pour effet d'empêcher la Ville de fournir des services municipaux en français en sus de ceux qui sont exigés à la présente partie ni de l'empêcher de fournir des services dans des langues autres que le français et l'anglais.

Limite des obligations

3) Les obligations de la Ville visées à la présente partie sont assujetties aux limites raisonnables et nécessaires imposées par les circonstances si la Ville a pris toutes les mesures voulues pour se conformer à la présente partie.

TRAVAUX DU CONSEIL ET DE SES COMITÉS

ARTICLE 453

Langue des travaux

1) Toute personne a le droit d'employer le français, en plus de l'anglais, à l'égard d'une question particulière étudiée au cours des travaux du conseil ou d'un de ses comités en donnant un avis en ce sens. Les travaux portant sur la question se déroulent alors en français ou sont interprétés simultanément dans cette langue.

Avis

2) L'avis est donné par écrit et fait mention de la question ainsi que des travaux en cause. Il est transmis au greffier municipal :
a) dans le cas d'une séance ordinaire du conseil, au plus tard deux jours ouvrables avant les travaux;
b) dans le cas d'une séance extraordinaire ou d'urgence du conseil, dans un délai raisonnable compte tenu du préavis donné pour la séance extraordinaire ou d'urgence.

COMMUNICATIONS

ARTICLE 454

Langues officielles à l'hôtel de ville

1) Toute personne a le droit d'obtenir, dans la langue officielle de son choix et dans un délai raisonnable après en avoir fait la demande, les services municipaux qui sont offerts dans n'importe quel bureau de la Ville situé à l'hôtel de ville et de se faire servir oralement dans la langue officielle de son choix dans le cadre de la fourniture de ces services.

Langues officielles — zone désignée

2) Si un service municipal n'est pas offert dans les deux langues officielles dans la zone désignée, toute personne a le droit d'obtenir, dans un délai raisonnable après en avoir fait la demande, le service municipal dans la langue officielle de son choix dans un autre bureau que le conseil désigne par règlement municipal pris en vertu du paragraphe 460(1) pour l'application du présent paragraphe et de se faire servir oralement dans la langue officielle de son choix dans le cadre de la fourniture du service en cause.

Communication écrite

3) Toute personne qui communique par écrit avec la Ville a le droit de recevoir une réponse écrite dans la langue officielle de son choix.

Communications subséquentes

4) La personne qui communique dans une des langues officielles, oralement ou par écrit, en vertu des droits qui lui sont conférés par le présent article a le droit d'utiliser et d'exiger l'utilisation de la même langue dans toutes les communications subséquentes, orales ou écrites, ayant trait à la même question.

Bureau de Saint-Boniface

5) La Ville établit, dans le Vieux-Saint-Boniface, un bureau offrant, dans les deux langues officielles, les services municipaux prévus par le règlement municipal pris en vertu du paragraphe 460(1) pour l'application du présent paragraphe.

SERVICES MUNICIPAUX

ARTICLE 455

Application

1) Le présent article s'applique aux services municipaux qui sont offerts à l'extérieur des bureaux.

Langues officielles — Saint-Boniface

2) Les résidents de Saint-Boniface ont le droit de recevoir, dans la langue officielle de leur choix, soit à leur résidence, soit à une installation de la Ville située dans le quartier, les services municipaux qui sont ordinairement fournis à ces endroits.

Langues officielles — zone désignée

3) Les résidents de la zone désignée qui se rendent à une installation de la Ville dans laquelle un service municipal est ordinairement fourni ont le droit de recevoir ce service dans l'une ou l'autre des langues officielles dans la zone désignée ou aux endroits que le conseil désigne par règlement municipal pris en vertu du paragraphe 460(1) pour l'application du présent paragraphe.

Communications subséquentes

4) La personne qui, en vertu du présent article, a droit à la fourniture d'un service municipal dans la langue officielle de son choix et qui communique dans cette langue avec la Ville à l'égard de ce service a le droit d'utiliser et d'exiger l'utilisation de la même langue dans toutes les communications orales ou écrites ayant trait à ce service.

DOCUMENTS BILINGUES

ARTICLE 456

Documents

1) Les documents, notamment les avis, les états de compte, les certificats et les demandes écrites, que la Ville envoie ou donne aux résidents de la zone désignée sont rédigés dans les deux langues officielles.

Formules et brochures

2) Les formules de demande ainsi que les brochures, les dépliants et les imprimés d'information du même genre que la Ville fournit ou distribue au grand public sont offerts dans les deux langues officielles dans la zone désignée.

ARTICLE 457

Avis et offres d'emploi

1) La Ville publie dans les deux langues officielles les avis concernant l'ensemble de la zone désignée, qu'ils visent ou non le reste de la ville, ainsi que les offres d'emploi exigeant que les candidats aient des compétences dans ces deux langues.

Publication distincte des avis publics

2) Les versions française et anglaise des offres d'emploi ou des avis publics visés au paragraphe (1) peuvent paraître dans des publications distinctes.

Coût de publication

3) La personne pour le compte de qui un avis public visé au paragraphe (1) est donné en conformité avec la partie 6 relativement à un bien-fonds situé dans la zone désignée paye le coût de publication de l'avis dans la langue officielle de son choix, la Ville payant le coût de publication dans l'autre langue officielle.

PANNEAUX BILINGUES

ARTICLE 458

Panneaux — services municipaux

1) La Ville érige et entretient, à l'intérieur et à l'extérieur de chaque endroit où des services municipaux sont offerts dans les deux langues officielles, des panneaux indiquant, dans ces deux langues, les services offerts dans les deux langues à cet endroit.

Panneaux — renseignements généraux

2) En plus des panneaux visés au paragraphe (1), sont érigés et entretenus dans les deux langues officielles les panneaux qui fournissent des renseignements au public et qui sont situés à l'intérieur ou à l'extérieur des endroits offrant des services municipaux dans les deux langues officielles.

Panneaux routiers et plaques de rues

3) Les indications que portent les plaques de rues et les panneaux routiers érigés et entretenus dans Saint-Boniface et, dans la mesure du possible, dans le reste de la zone désignée sont rédigées dans les deux langues officielles.

GUIDE D'ACCÈS AUX SERVICES EN FRANÇAIS

ARTICLE 459

Contenu du guide d'accès

1) La Ville fait publier, dans les deux langues officielles, un guide d'accès aux services municipaux en français dans lequel se trouvent :
a) un énoncé des droits établis et des obligations prévues à la présente partie;
b) des détails sur les mesures que la Ville a prises pour remplir ses obligations et, notamment, une liste des bureaux offrant des services municipaux en français, accompagnée de leur adresse et de leur numéro de téléphone, ainsi qu'une mention de la disponibilité des services - soit en tout temps durant les heures normales de bureau, soit dans un délai raisonnable suivant une demande;
c) les renseignements qui portent sur la structure administrative de la Ville et de ses services et qui sont nécessaires à l'exercice des droits prévus à la présente partie.

Fourniture du guide d'accès

2) La Ville veille à ce que des exemplaires du guide soient offerts :
a) dans chaque installation ou bureau municipal de la zone désignée;
b) dans chaque installation ou bureau qui se trouve aux endroits que le conseil désigne par règlement municipal pris en vertu du paragraphe 460(1) pour l'application de la présente partie;
c) dans les autres endroits qu'elle juge appropriés.

Mise à jour du guide

3) La Ville publie une version à jour du guide d'accès :
a) dans un délai raisonnable après qu'une partie importante des renseignements qui s'y trouvent deviennent périmés;
b) au moins une fois tous les trois ans.

APPLICATION

ARTICLE 460

Règlement municipal de mise en application

1) La Ville est tenue de maintenir en vigueur en tout temps un règlement municipal de mise en application de la présente partie; le règlement comporte une annexe qui donne la date à compter de laquelle chaque service décrit dans le règlement sera fourni dans les deux langues officielles à un bureau désigné dans le règlement.

Services prioritaires

2) La Ville donne priorité, dans le règlement municipal visé au paragraphe (1), à la fourniture, dans les deux langues officielles, des services de police, d'ambulance, de bibliothèque et de lutte contre l'incendie aux résidents de Saint-Boniface ainsi qu'à la programmation des loisirs pour ceux-ci.

ADMINISTRATION

ARTICLE 461

Coordonnateur des services en français

La Ville nomme un coordonnateur des services en français chargé :
a) d'aider à l'élaboration et à la coordination de l'application de la présente partie en conformité avec le règlement municipal pris en vertu du paragraphe 460(1);
b) de coordonner, de superviser et de surveiller la fourniture des services municipaux en conformité avec la présente partie de façon à remplir les conditions de celle-ci et de donner des conseils sur la fourniture de ces services.

ARTICLE 462

Rapport annuel déposé auprès du ministre

Le conseil présente au ministre, au plus tard quatre mois après la fin de l'exercice de la Ville, un rapport annuel rédigé en français et en anglais portant sur le respect, par la Ville, des exigences de la présente partie. Le rapport inclut des détails sur les plaintes déposées, en vertu de la présente partie, auprès de l'ombudsman et sur leur règlement.

PLAINTES

ARTICLE 463

Plaintes déposées auprès de l'ombudsman

Toute personne qui considère que la Ville ne remplit pas les obligations que la présente partie lui impose peut déposer une plainte auprès de l'ombudsman.

DROIT

Riel sur la Colline

Louis Riel pourrait être réhabilité dans les mois à venir.
Le député de Winnipeg-Centre, Pat Martin, voudrait faire voter une motion à cet effet à l'occasion du 140e anniversaire de la province.

Manon RESCAN

« Depuis 200 ans, on a une mauvaise représentation de Louis Riel. Il est temps de changer cela », déclare le député de Winnipeg-Centre, Pat Martin.

Lors de la séance de questions au gouvernement à la Chambre des communes le 16 novembre, le député du Nouveau Parti démocratique (NPD) a demandé qu'on lève l'accusation de haute trahison sur Louis Riel.

Il a aussi proposé que l'on érige une statue du meneur métis sur la colline parlementaire à Ottawa, pour reconnaître son rôle de père de la Confédération, de champion des droits des Métis et de fondateur de la province du Manitoba.

Refaire l'Histoire?

Le ministre de la Citoyenneté et de l'immigration, Jason Kenney, a aussitôt répondu par la négative à cette requête. Il a déclaré devant la Chambre des communes que le gouvernement reconnaissait « le rôle important joué par Louis Riel dans l'histoire du Canada », mais que sa personnalité reste encore trop controversée pour que le gouvernement tranche à son sujet.

Selon le ministre, la vérité de l'histoire est à présent entre les mains des historiens. « C'est aux historiens de débattre sur les polémiques entourant Riel, a-t-il déclaré à la Chambre des communes. Le gouvernement ne peut pas remonter le temps et annuler une décision prise il y a plus d'un siècle. »

Pour l'historienne Jacqueline Blay, « le gouvernement se cache derrière l'histoire. Les historiens n'ont pas de pouvoir juridique ou législatif. »

Pat Martin abonde dans son sens. « Le travail ne sera pas terminé tant que le parlement ne prendra pas position sur cette question », insiste-t-il.

La position du ministre est d'autant moins acceptable pour l'Union nationale métisse Saint-Joseph du Manitoba, que le gouvernement a créé des précédents en matière de réparation historique.

« Ils ont déjà présenté leurs excuses pour les conduites adoptées dans les écoles résidentielles à l'égard des Autochtones, indique son président, Gabriel Dufault. Ils ont aussi offert des compensations aux Japonais et aux Ukrainiens pour s'excuser des mauvais traitements qu'ils ont subits. »

Controverse

Le manque d'équité du procès de Riel, à l'époque, fait l'unanimité au sein de la communauté francophone. Cependant, la nécessité de sa réhabilitation fait encore débat.

« De fait, Riel a gagné, indique le directeur du Musée de Saint-Boniface, Philippe Mailhot. On donne son nom à des écoles et à des rues. L'innocenter ne changerait pas grand chose pour lui. »

Philippe Mailhot craint aussi qu'une fois le *leader* métis innocenté, l'opinion publique se désintéressera de ce personnage historique. « Si on lui pardonne, on risque de ne plus parler de lui et de son combat », remarque-t-il.

Pour Gabriel Dufault, innocenter Riel reste cependant important pour sa postérité. « Son nom et sa réputation seraient rétablis, insiste-t-il. C'est important pour sa famille. »

Selon lui, cela n'achèvera pas l'histoire du meneur métis. « C'est la personnalité historique sur laquelle on écrit le plus, signale-t-il. On découvrira toujours des choses sur Louis Riel ».

Archives La Liberté

Gabriel Dufault appuie la démarche de Pat Martin pour réhabiliter Louis Riel.

Une stratégie en marche

L'Union nationale métisse Saint-Joseph du Manitoba appuie d'ores et déjà Pat Martin dans son projet. Le député vient d'élaborer une stratégie pour faire voter la réhabilitation de Louis Riel à la Chambre des communes.

Son intention est de faire voter une motion par ses collègues. Cette procédure constitutionnelle permet d'éviter le processus complexe d'un projet de loi. Pour être valide, la motion doit cependant être votée à l'unanimité.

« Nous allons constituer un groupe de travail avec des députés de tous les partis, signale Pat Martin. Il faut que chacun fasse pression sur son groupe politique, pour que tout le monde vote la motion. »

Pat Martin a déjà reçu le soutien du NPD et du Bloc Québécois. Il affirme avoir le soutien presque certain du Parti libéral. Les conservateurs doivent encore être convaincus, notamment par leurs collègues manitobains qui soutiennent ce projet.

« J'espère que nous pourrons faire voter cette motion à l'occasion de la journée Louis Riel, le 16 février, ou pour la date anniversaire de la création de la confédération le 15 juillet », confie Pat Martin.



Louis Riel reconnu

Le gouvernement fédéral a réalisé un nouveau guide destiné aux immigrants qui veulent obtenir la citoyenneté canadienne. ***Découvrir le Canada: Les droits et responsabilités liés à la citoyenneté*** laisse la place à des valeurs canadiennes absentes dans l'édition de 1997.

« La version précédente présentait une vision plus touristique du Canada », pense la professeure en travail social de l'Université de Sherbrooke, Michèle Vatz-Laaroussi.

Aujourd'hui, l'égalité des sexes, l'histoire militaire du pays et le mouvement souverainiste font partie intégrante du document.

« Dans le nouveau guide, on voit aussi la volonté de parler d'un certain nombre de personnages importants de l'histoire du Canada », ajoute Michèle Vatz-Laaroussi.

C'est ainsi que Louis Riel fait son entrée dans l'édition 2009 du guide de la citoyenneté. Dans la section *Histoire du Canada, contestation dans l'ouest*, on peut lire « Beaucoup voient en Louis Riel un héro, un défenseur des droits des métis et le père du Manitoba ».

Pour le président-directeur général de la Société franco-manitobaine, Daniel Boucher, cette mise à jour revêt une grande symbolique.

« C'est très important pour notre identité, affirme-t-il. Louis Riel représente le Manitoba et surtout les débuts du Manitoba. Il est essentiel que les gens qui s'établissent dans notre province connaissent notre histoire et notre culture ».

LANGUES OFFICIELLES

Dialogue pour des solutions

Quarante ans après la naissance de la *Loi sur les langues officielles*, le bilan est mitigé et la Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada passe à l'action.

Camille SÉGUY

« Aujourd'hui, malgré la *Loi sur les langues officielles*, les services en français et en anglais sont loin d'être égaux partout au Canada, constate le président-directeur général de la Société franco-manitobaine (SFM), Daniel Boucher. Souvent, on ne peut pas obtenir de service en français, ou on doit l'attendre longtemps, ou il n'est pas de bonne qualité.

« Jusqu'à présent, on a toujours fait des commentaires et des revendications à la pièce, poursuit-il. Mais maintenant, pour la première fois, on fait un bilan global et on veut avancer. »

La SFM est membre de la Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada (FCFA), qui a déposé le 25 novembre un rapport auprès du gouvernement fédéral du Canada : ***La mise en œuvre de la Loi sur les langues officielles : une nouvelle approche – une nouvelle vision***.

« On a fait le bilan de 40 ans de *Loi sur les langues officielles*, explique Daniel Boucher. On s'est arrêtés pour voir les réussites, car il y a bien des choses qu'on n'aurait pas aujourd'hui sans la Loi, mais on a aussi regardé les lacunes. On les dénonce dans ce document. La FCFA était unanime là-dessus. »

« Le point essentiel de ce rapport, renchérit la présidente de la FCFA Marie-France Kenny, c'est le constat d'un échec dans l'application de la Loi. Il faut retourner à son préambule, qui dit que le français et l'anglais sont à égalité. »

Dans un communiqué de presse, elle souligne le paradoxe, alors que le Canada fête le 40e anniversaire de sa *Loi sur les langues officielles*, de s'inquiéter de ses capacités à recevoir ses visiteurs dans les deux langues officielles dans les aéroports, pour les Jeux olympiques.

Des solutions

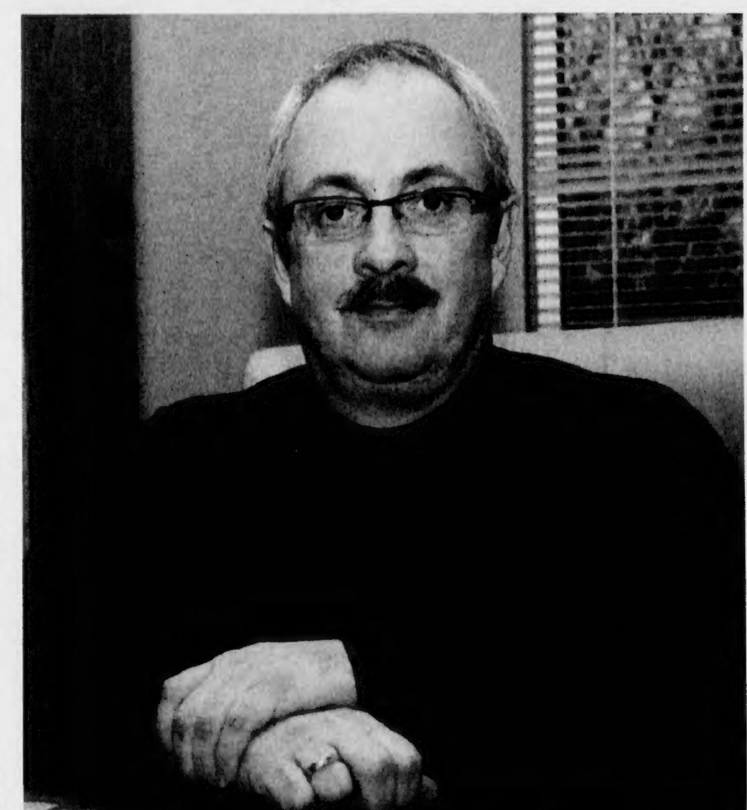
Certes le rapport de la FCFA pointe les lacunes de la mise en œuvre de la *Loi sur les langues officielles*, mais son but est avant tout d'ouvrir le dialogue avec le gouvernement fédéral, en proposant déjà des pistes de solutions aux problèmes.

« La règlementation existe déjà, mais elle doit être mieux mise en pratique pour favoriser l'épanouissement des communautés francophones et acadienne, constate Marie-France Kenny.

« Une très grande analyse doit être menée sur comment devrait être la règlementation, poursuit-elle, avec les trois ministères concernés : Patrimoine canadien, Justice et le Conseil du Trésor. »

Pour cela, la FCFA souhaite que la responsabilité du dossier des langues officielles soit confiée à une agence centrale du gouvernement fédéral, comme le Bureau du Conseil privé. « Les ministres devraient répondre de leurs décisions à ce Bureau », précise Daniel Boucher.

Elle veut aussi accroître les pouvoirs du commissaire aux Langues officielles. « Pour le moment, le commissaire peut faire des enquêtes et rendre des rapports, mais pas plus, signale Marie-France Kenny. Il lui faudrait aussi un pouvoir de sanction, pour forcer ceux qui ont contrevenu à la Loi à agir. »



Archives La Liberté

Daniel Boucher.

De plus, « on demande à être consultés avant le développement de tout nouveau programme sous le volet des langues officielles, indique Daniel Boucher. Pour le moment, les programmes sont toujours créés sans consultation, et on ne peut qu'y réagir. Ça crée certains problèmes ».

Réactions

La FCFA a dressé la table du dialogue, et les instances fédérales semblent vouloir s'y asseoir.

« On a déjà rencontré le ministre de Patrimoine canadien, James Moore, et il nous a félicité pour notre document, se réjouit Marie-France Kenny. Il y a une belle ouverture à la discussion, on a bon espoir. 67 % des Canadiens voient dans la dualité linguistique une valeur ajoutée. »

La FCFA a demandé à rencontrer les chefs des partis politiques fédéraux, ainsi que les ministres responsables des trois départements les plus concernés par les langues officielles, dont James Moore.

L'organisme sera aussi devant le Comité permanent des langues officielles de la Chambre des communes le 3 décembre, et devant le Comité sénatorial permanent des langues officielles la semaine suivante.

Au Manitoba, la discussion inclura aussi la Province, que « le document vise aussi, souligne Daniel Boucher. On a la chance d'avoir une relation de travail positive avec la Province ».

SANTÉ EN FRANÇAIS

Plus de projets hors-Québec

Avec un financement de 21,5 millions $, la Société Santé en français espère améliorer l'accès et la qualité des services en français dans le domaine de la santé, partout au Canada.



photo : Gracieuseté Rémi Thériault

La délégation manitobaine à l'Assemblée générale annuelle de la SSF.

Danny JONCAS (APF)

Après une année 2008 transitoire, la Société Santé en français (SSF) entreprend une phase cruciale de sa jeune histoire, intitulée *En route vers 2013*.

De 2009 à 2013, l'organisme national compte travailler à l'amélioration des services de santé qui sont offerts aux francophones vivant à l'extérieur du Québec, tout en facilitant l'accès à ces mêmes services. Les détails de cette nouvelle phase ont été dévoilés le 21 novembre à Ottawa par la SSF, pendant son assemblée générale annuelle.

L'organisme a fait le bilan des progrès réalisés au cours de la phase 2003-2008, avant de présenter un aperçu des fonds fédéraux dont bénéficieront la SSF et l'ensemble de son réseau pour 2009-2013. Ces investissements gouvernementaux proviennent de la *Feuille de route pour la dualité linguistique* du gouvernement Harper.

« Nous avons, depuis 2003, fait nos preuves en bâtissant un regroupement de 17 réseaux, tout en réalisant une centaine d'initiatives qui ont amélioré de façon concrète et mesurable les services de santé, rappelle le président de la SSF, le Docteur Brian Conway.

« Mais aujourd'hui, poursuit-il, nous passons d'un mouvement de réseautage et de revendication à un mouvement d'action. Nous aurons des ressources qui nous permettront d'appuyer, par des expertises, la conception et la mise en place de services appropriés aux besoins. » Le Dr Conway a ajouté que « notre plan reflète le modèle unique de partenariat que nous avons créé au cours des sept dernières années ».

Ce plan a reçu l'aval des ministères de la Santé de chaque province et territoire. La SSF et ses 17 réseaux régionaux, provinciaux et territoriaux recevront 21,5 millions $ sur quatre ans. D'autre part, le financement annuel dont dispose la SSF pour ses activités de réseautage passe de 2 à 3 millions $.

Parmi les objectifs que se fixe la SSF avec l'obtention de ce nouveau financement, on trouve le développement de programmes et services adaptés aux besoins des populations desservies, la sensibilisation des systèmes de santé aux effets négatifs des barrières linguistiques et culturelles, un appui plus prononcé aux professionnels de la santé, et davantage de programmes de promotion de la santé.

« Le travail est déjà commencé, précise le Dr Conway. 19 projets viennent d'être entrepris et nous lancerons bientôt un appel de propositions auprès de tous les partenaires désireux de collaborer avec la SSF et les réseaux, dans le but d'offrir à nos communautés de meilleurs services de santé. »

L'objectif pour 2013 est de « pouvoir raconter une belle histoire. Bref, on aimerait que les francophones en situation minoritaire aient accès à de meilleurs soins de santé dans leur langue, mais aussi que les anglophones en situation majoritaire s'inspirent de nos actions », conclut le président de l'organisme national.

POLITIQUE PROVINCIALE

Promesse de pompes à insuline

Le chef du parti du Parti conservateur du Manitoba, Hugh McFadyen, a déclaré, le 24 novembre, qu'un gouvernement sous sa houlette couvrirait les coûts de pompes à insuline des jeunes diabétiques.

Paul RUBAN

Les prochaines élections provinciales ne sont pas prévues avant octobre 2011.

C'est pourtant sur un ton de campagne électorale, lors d'une conférence de presse, que le chef du Parti progressiste-conservateur (PC) du Manitoba, Hugh McFadyen, a annoncé qu'il fournirait des pompes à insuline à tous les enfants manitobains atteints de diabète de type 1, ou diabète juvénile.

Ils sont quelque 500 Manitobains de moins de 18 ans atteints de la maladie. Le diabète de type 1 se déclare le plus souvent pendant l'enfance ou l'adolescence, ou au début de l'âge adulte.

« Des jeunes doivent s'injecter de l'insuline parfois jusqu'à sept fois par jour pour maintenir leur taux de glycémie, souligne Hugh McFadyen. Cela a un impact sur de nombreuses familles au Manitoba.

« Il s'agit aussi d'un exemple de mesure préventive, qui pourrait faire économiser de l'argent au système de santé sur le long terme, poursuit-il. Beaucoup de familles au Manitoba aimeraient se procurer une pompe, mais ne peuvent pas se le permettre. »

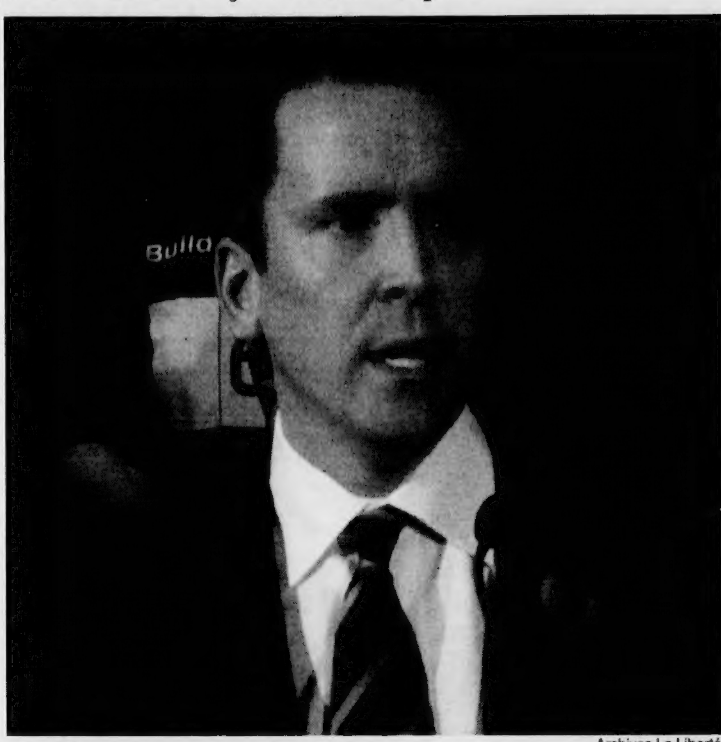
Une pompe à insuline est un petit appareil à piles, qui libère de façon constante des doses d'insuline variables en fonction des besoins de l'utilisateur. Cette forme de traitement offre la possibilité aux diabétiques de mieux gérer leur taux de glycémie au quotidien.

Selon la porte-parole du caucus du PC, Liz Peters, le coût annuel d'une pompe serait de 4 300 $, soit un peu plus de 2 millions $ au total. « Ça représente une fraction infime du budget annuel alloué à la santé », fait-elle savoir.

« Nous regardons cette question de près, affirme pour sa part la ministre de la Santé, Theresa Oswald. De nombreuses familles ont demandé du financement pour des pompes à insuline. Mais nous avons reçu plus d'appels pour le médicament Lantus, une insuline à longue durée d'action qui n'a besoin d'être injecté qu'une ou deux fois par jour. »

La Province finance le Lantus depuis septembre 2008, dans le cadre du Régime d'assurance-médicaments. Cela coûte de 2,8 millions $ par année.

« Nous avons pris ce pas en premier, en fonction de la demande, ajoute la ministre. Mais nous travaillons étroitement depuis les derniers mois avec les fabricants de pompes à insuline, et les négociations se poursuivent. »



Archives La Liberté

Hugh McFadyen.

D'autres provinces au Canada, comme la Colombie-Britannique et l'Ontario, contribuent déjà à financer les pompes à insuline de leurs résidants.

VILLE DE WINNIPEG

Premiers pas en politique

Manon RESCAN

Avec le départ de Mathieu Allard pour le bureau de circonscription de Greg Selinger, Daniel Vandal a dû se trouver un nouvel assistant. C'est désormais chose faite. Julien Desaulniers a commencé à travailler au service de Saint-Boniface le 1er décembre.

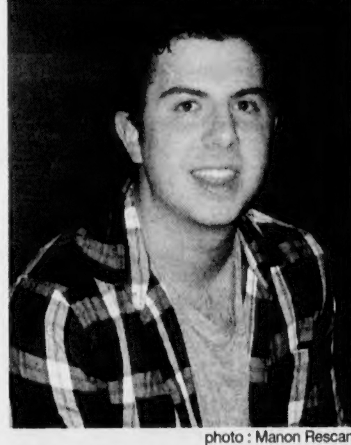


photo : Manon Rescan

Julien Desaulniers.

Âgé de 24 ans, Julien Desaulniers vit là sa première expérience de travail. Diplômé en sciences politiques, il voit cet emploi comme un test pour la suite de sa carrière. « Je veux voir si cela me plaît, explique-t-il. C'est une occasion de découvrir les choses de l'intérieur et de comprendre le fonctionnement de la politique de la ville. »

Il entre en poste avec plusieurs atouts : sa curiosité pour la politique et sa bonne connaissance de la communauté francophone de Winnipeg.

Sur les traces de Mathieu Allard

Pour sa première *job* en politique, Julien Desaulniers sera épaulé par son prédécesseur et ami, Mathieu Allard. « Mathieu a prouvé qu'il est possible de se faire une vie en politique à notre âge, confie-t-il. La politique est un monde plein de montagnes et de vallées, mais Mathieu montre qu'il est possible de mener une vie saine et stable malgré tout. »

Comme son prédécesseur, Julien Desaulniers a découvert sa passion pour la politique en suivant les cours de sciences politiques de Raymond Hébert, au Collège universitaire de Saint-Boniface. « La question des droits linguistiques m'intéresse beaucoup, explique-t-il. J'aimerais en savoir plus. »

Mais cette nouvelle vie ne l'empêchera pas de continuer à jouer de la musique. « C'est ma passion, souligne-t-il, je ne pourrais, pas vivre sans! »



PORTAIT DE COMBATTANT

L'ennemi invisible

Le conflit afghan n'a rien d'une guerre classique, qui oppose deux armées sur un champ de bataille. Le réserviste Dan Gryszczuk nous livre son expérience d'une mission qui a déjà coûté la vie à plus de 130 Canadiens.

Paul RUBAN

«Ma femme était plutôt inquiète que je me porte bénévole pour partir en Afghanistan », avoue l'adjudant du régiment réserviste du Fort Garry Horse, Dan Gryszczuk, déployé au sein des forces canadiennes à Kandahar pendant huit mois, en 2008.

Mais selon cet ancien ébéniste, le bien-fondé de l'engagement de l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord (OTAN) en Afghanistan, dont fait partie le Canada, fait écho à un autre grand conflit de l'Histoire.

« Le monde a tourné le dos sur ce qui se préparait en Allemagne avant l'éclatement de la Deuxième Guerre mondiale, raconte-t-il. On s'est dit "Ça ne nous concerne pas." On retrouvait cette même mentalité par rapport au régime taliban en Afghanistan, mais on s'est vite rendus compte que oui, ça nous concernait. »

Le natif de Thompson a passé son premier mois en Afghanistan à assister la police militaire, avant qu'un supérieur lui propose d'entraîner des membres de l'Armée nationale afghane (ANA), sur des missions de reconnaissance.

« Les yeux étaient toujours rivés sur nous dès qu'on quittait les confins de la base, située tout près d'un marché », se rappelle Dan Gryszczuk. Il n'habitait pas le camp militaire de Kandahar, mais un avant-poste du village de Hutal, dans le district de Maiwand.

« Dès qu'on partait en mission, on savait que les Talibans dans les parages en étaient conscients, poursuit-il. Il fallait toujours brouiller nos pistes. Parfois ça marchait, d'autres fois non. »

Il évoque des attaques au mortier, et le danger réel d'être pris dans une embuscade. La mission était d'autant plus ardue, que les Talibans se fondaient souvent dans la masse civile.

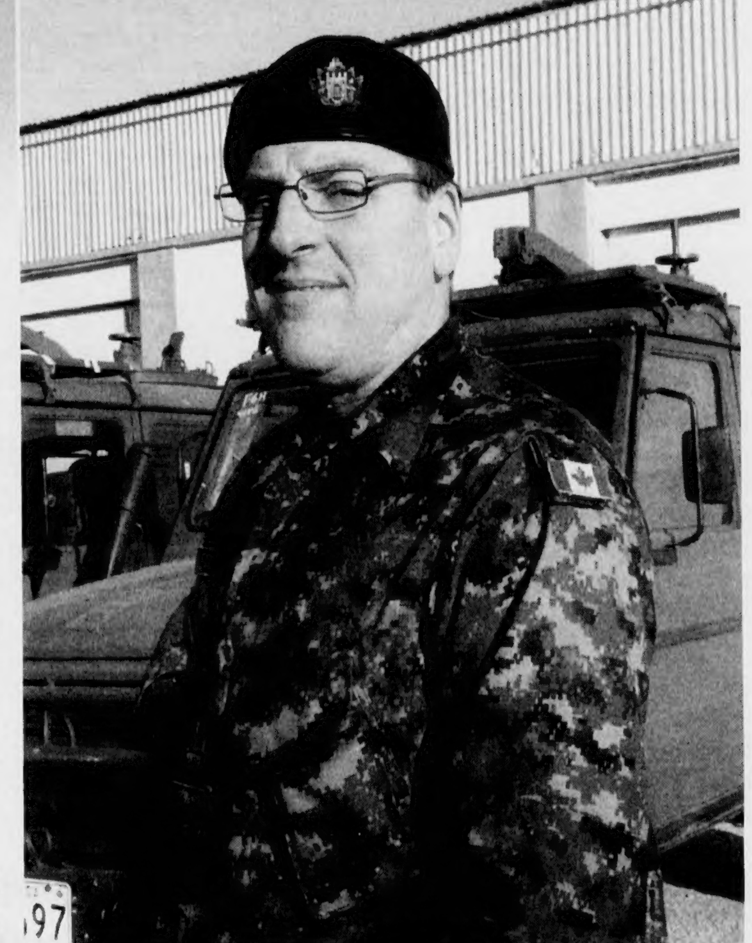


photo : Paul Ruban

L'adjudant du Fort Garry Horse, Dan Gryszczuk.

Sur le qui-vive

« C'est une vraie guerre d'insurgés, indique Dan Gryszczuk. Les Talibans peuvent facilement lâcher leurs armes au fond d'un puits, par exemple, et se mêler aussitôt à la population locale. Ils s'habillent comme des gens normaux, c'est très difficile de les identifier.

« Il fallait toujours être conscient de son environnement physique, pour savoir quand quelque chose clochait, poursuit-il. On savait qu'il allait se passer quelque chose, d'après le regard des gens. »

Quelque 22 soldats canadiens ont été tués pendant sa mission en Afghanistan. « Ça fait partie de la job, rappelle Dan Gryszczuk. Mais ça reste difficile, surtout s'il s'agit de quelqu'un que t'as connu ou que tu as entraîné. »

Il exprime aussi son dégoût face aux exactions des Talibans sur les populations locales. L'armée canadienne avait offert des fournitures scolaires et une génératrice à l'école du village, ce qui semblait plaire aux citoyens. Mais les Talibans ont répondu en tuant un enseignant, et en en kidnappant un autre. « Tout ça parce qu'on aidait à l'éducation de ces enfants », déplore Dan Gryszczuk.

Si la mission afghane reste un sujet controversé, elle en vaut toujours la peine selon le réserviste.

« Les médias ne projettent souvent que le mauvais côté des choses, commente-t-il. Les Canadiens entendent parler des engins explosifs improvisés (IED), des soldats blessés et des morts. Mais ils oublient qu'on contribue à l'infrastructure de l'Afghanistan, en construisant des hôpitaux et des écoles, en creusant des puits.

« On entend rarement parler de ce que font les Équipes provinciales de reconstruction (EPR), des partenariats entre les civils et l'armée, ou même de l'entraînement des troupes afghanes.

« Le but ultime de la mission, c'est de reconstruire le pays et aider les Afghans à subvenir à leurs propres besoins », conclut-il.

FESTIVAL DU VOYAGEUR

Quatre nouveaux voyageurs

L'Ordre des voyageurs officiels a dévoilé lundi 30 novembre qui allaient être les Voyageurs officiels pour les deux prochains Festivals du Voyageur. La famille Chamberland-Gervais est l'heureuse élue.


photo : Camille Séguy
La famille Chamberland-Gervais seront les Voyageurs officiels du Festival du Voyageur pendant les deux prochaines années.

Camille SÉGUY

Ils le savent depuis août, mais ont dû redoubler d'imagination et de ruse pour ne pas que leur secret s'apprenne. C'est désormais officiel : Michelle Gervais, Roger Chamberland, et leurs enfants, Justin et Réanne Chamberland, seront les Voyageurs officiels du Festival du Voyageur pour les deux prochaines années.

« J'étais vraiment surpris, j'ai dû lire le papier cinq fois! », se souvient Justin Chamberland.

Sa sœur, Réanne, ajoute que « tout le monde était excité, et Justin a dit «Comme si on pouvait dire non!» »

« C'est un honneur, confie Roger Chamberland. On est impliqués dans le Festival du Voyageur depuis tellement longtemps, on connaît toute l'histoire. J'y participe depuis 1976, d'une manière ou d'une autre. Bénévole, à contrat... Être Voyageur officiel, c'est une autre étape. »

Le Festival du Voyageur a en effet une saveur particulière pour la famille Chamberland-Gervais, car c'est là que Michelle et Roger se sont rencontrés! « Depuis que les enfants sont tout petits, la semaine du Festival du Voyageur est pas mal sacrée pour eux, signale Michelle Gervais. On a tout fait au Festival. »

« On a vécu ça toute notre vie, on connaît bien l'histoire des Voyageurs, confirme Justin Chamberland. J'adore les voyages en canot. »

D'ailleurs, en secret, Réanne au violon et lui au piano ont appris et répété maintes fois la ***Chanson du Voyageur***, qu'ils espèrent jouer lors du Festival du Voyageur.

À l'aventure!

« Pour moi, être la famille des Voyageurs officiels va nous donner la chance de vraiment vivre le Festival du Voyageur, et ensemble, remarque Michelle Gervais. D'habitude, on est tellement occupés chacun de son côté qu'on n'a pas de vie familiale cette semaine-là. »

Comme le reste de la famille, Réanne Chamberland était plutôt satisfaite de la nouvelle, et des opportunités qu'elle apporte avec elle. « L'an dernier je voulais participer à tout mais ce n'était pas possible, et cette année je vais pouvoir! », se réjouit-elle d'avance.

Justin Chamberland ajoute qu'il a « très hâte aussi d'aller voir d'autres festivals ».

Sa mère souligne par ailleurs qu'à 13 ans, il sera certainement l'un des plus jeunes à participer au dispendieux Bal du Gouverneur! (1)

L'annoncer

Depuis août, les quatre membres de la famille gardaient le secret et trouvaient de fausses excuses quand ils devaient s'absenter pour aller faire faire leurs costumes. « Je n'ai jamais autant joué aux cartes avec ma grand-mère! », souligne en riant Réanne Chamberland.

Maintenant, c'est enfin l'heure des révélations! « J'ai été heureuse de l'annoncer à mes parents car ce sont des festivaleux, se réjouit Michelle Gervais. C'était super aussi de pouvoir le dire à la fille de Roger, qui a 32 ans et qui vit à Ottawa. »

Roger Chamberland n'a pour sa part plus ses parents, mais confie qu'il « va beaucoup penser à eux » pendant le Festival. Malgré son arthrite, sa mère cousait à la main et sans patron des capots bleus, pour l'Ordre du capot bleu. « Elle en a fait plus de 200, indique-t-il. Elle aurait été très excitée de savoir qu'on est la famille des Voyageurs officiels. »

C'est maintenant aussi le temps de prévenir les écoles et les bureaux. Réanne Chamberland est étudiante à l'Université du Manitoba et le Festival du Voyageur se déroule pendant la semaine de relâche, mais Justin devra pour sa part manquer l'école.

« Mon professeur à l'école Lacerte connaît bien le Festival du Voyageur et ses atouts, donc il va comprendre », assure-t-il.

(1) Le 13 février 2010. Coût par personne : 125 $ plus taxes. Réservations sur le site www.festivalvoyageur.mb.ca.

MUSIQUE

Nouveau disque de Nadia

L'auteure-compositrice-interprète franco-manitobaine, Nadia Gaudet, a terminé la préparation d'un nouveau maxi-disque de cinq chansons, ***Nadia Gaudet***.

« Mon dernier album date de 2006, donc je voulais sortir des nouvelles chansons, explique-t-elle. J'aimerais aussi faire plus de spectacles, donc j'avais besoin de quelque chose de nouveau à envoyer avec mes dossiers. »

Son pop ambiant avec des touches électroniques, Nadia Gaudet confie avoir été influencée par le groupe ...and then nothing, dans lequel elle fait des voix avec Danielle Burke. « C'est pas la même instrumentation, mais il y a des similitudes », indique-t-elle.

Elle se réjouit aussi de sa grande implication dans le projet. « Ce disque, je l'ai beaucoup fait moi-même, souligne-t-elle fièrement. J'ai fait le *design* de la pochette, j'ai aidé à la réalisation, et bien sûr j'ai écrit les paroles et la musique. J'ai beaucoup appris. »

Alors que son premier album était, selon sa description, « très expérimental, enregistré un peu partout et en essayant des nouvelles choses », ce nouveau maxi-disque est « plus précis, préparé à l'avance. On savait clairement ce qu'on allait faire en studio, à quoi s'attendre, raconte Nadia Gaudet. C'est plus facile ».

Elle apprécie toutefois d'avoir pu vivre les deux expériences qui lui ont chacune beaucoup appris.

Le lancement de *Nadia Gaudet* aura certainement lieu en janvier, mais cela reste à confirmer. En attendant, des chansons de l'artiste sont disponibles à l'écoute sur le site Internet www.nadiagaudet.ca.

C. S.

POUR UN SOIR SEULEMENT IV

La série ***Pour un soir seulement*** revient pour la quatrième année consécutive.
Les Productions Rivard invitent 20 artistes à se produire en duo pour une série d'émissions qui seront enregistrées depuis le Centre culturel franco-manitobain et pendant le Festival du Voyageur.
La Liberté et **Radio-Canada** vous dévoileront semaine après semaine les artistes qui constitueront ces jumelages exclusifs.

La série sera diffusée ultérieurement sur les ondes de Radio-Canada et à ARTV.

CONSTANTINOPLE



Un pied dans la musique savante persane, l'autre à la conquête du monde. C'est ainsi que l'on pourrait décrire l'univers musical unique et enchanteur de Constantinople.

L'ensemble, qui a vu le jour à Montréal en 1998, alimente son langage musical d'une préparation de longue haleine. L'ensemble s'estime heureux de partager la scène avec le groupe québécois Vent du Nord pour l'occasion.

« Notre démarche consiste à rechercher différentes traditions musicales, en puisant dans des manuscrits, des archives ou des partitions anciennes, pour créer des concerts où différentes époques se rencontrent », explique le directeur artistique et le joueur de setâr du groupe, Kiya Tabassian.

L'héritage musical persan, que Kiya Tabassian décrit comme « l'élément fort de notre monde musical », se mêle tantôt à la musique traditionnelle québécoise, tantôt à celle du Mexique du 16e siècle, ou encore à des chants polyphoniques corses. « C'est un vrai travail de fusion », commente-t-il.

« On puise dans des sources anciennes, et pourtant notre musique reste contemporaine, précise le musicien né à Téhéran, et installé depuis 1990 au Québec. C'est contemporain car pour moi, l'avenir repose en un dialogue approfondi entre les êtres. »

LA PATÈRE ROSE



Créé en 2005 au Cégep de Sherbrooke, au Québec, La patère rose est un groupe pop électro rock.

« Nous sommes un heureux mélange de plein de trucs, analyse la chanteuse et pianiste de La patère rose, Fanny Grosjean (alias Fanny Bloom). Normalement, un group a un style qu'il maintient. Nous, c'est par vagues. Notre tempo peut changer complètement. »

Elle est accompagnée du claviériste et échantillonneur Thomas Hébert (alias Roboto), et du batteur et DJ Julien Harbec (alias Kilojules).

Sur la scène de *Pour un soir seulement*, ils rencontreront le groupe québécois Les Trois Accords.

« On les connaît de nom, mais c'est la première fois qu'on jouera avec eux, se réjouit Fanny Bloom. C'est un groupe très humoristique, avec des mélodies vraiment écœurantes. Ce sera une belle rencontre, on va avoir du fun! »

LE VENT DU NORD



Le groupe de musique traditionnelle québécois Le Vent du Nord s'est formé en 2002, autour des chanteurs et multi-instrumentistes Nicolas Boulerice, Simon Beaudry, Olivier Demers et Réjean Brunet. Depuis, le groupe connaît un grand succès et a obtenu de nombreux prix, dont un Juno.

Le répertoire du groupe se compose d'œuvres traditionnelles populaires et de compositions originales.

Le Vent du Nord chantera en duo avec le groupe Constantinople. « Nous sommes très contents de jouer avec eux, confie Nicolas Boulerice. Nous partageons le plaisir de jouer de la musique ancienne, avec des instruments anciens. »

Les deux groupes n'abordent pourtant pas le répertoire musical traditionnel de la même façon. « Nous faisons de la musique traditionnelle orale, plus populaire, tandis que Constantinople fait de la musique savante, plus liée à l'écrit, raconte Nicolas Boulerice. Les deux styles vont l'un avec l'autre, mais leur manière de fonctionner n'est pas la même. »

LES TROIS ACCORDS



Décalés et décadents, les quatre membres du groupe québécois Les Trois Accords seront à Winnipeg pour un soir seulement. Depuis 1997, leurs chansons rock défrisent la musique francophone grâce à des textes délirants. Les chansons *Saskatchewan, Loin d'ici* ou *Hawaïenne* ont forgé leur succès. À Winnipeg, ils présenteront les chansons de leur tout dernier album, ***Dans mon corps***, sorti cette année. « On adore jouer cet album », confie un des guitaristes et chanteurs du groupe, Simon Proulx.

Pour un soir, ils seront associés au groupe La patère rose. « On s'est reconnus dans leur énergie et leur envie de faire des choses différentes, raconte Simon Proulx. On est super contents de jouer avec eux. »

Simon Proulx s'attend à une rencontre explosive : « La chanteuse de La patère rose a une super belle voix, on a hâte d'entendre nos chansons bien chantées, plaisante-t-il. Et on a hâte de mal chanter les leurs! »









Ballet

L'ange malouine de Casse-Noisette

Une jeune danseuse de Saint-Malo, Alexie Marion, a été retenue par le Ballet royal de Winnipeg pour déployer ses ailes d'ange dans le spectacle de Casse-Noisette.

Paul RUBAN

La Malouine Alexie Marion, âgée de dix ans, fait partie des jeunes ballerines qui monteront sur scène fin décembre dans la production du Ballet royal de Winnipeg (RWB), Casse-Noisette. (1)

La jeune fille, qui danse depuis l'âge de trois ans, fait partie d'une quarantaine d'enfants qui incarneront divers rôles dans le traditionnel spectacle de Noël. Alexie Marion jouera l'un des anges.

« J'étais très excitée quand j'ai su que j'avais été choisie, avoue la ballerine, qui est membre d'un programme-satellite du RWB à l'école Saint-Malo Dance. J'aurais aimé être l'une des filles de la scène du *party*, mais je suis contente d'être un ange! »

Environ 85 enfants ont tenté les auditions de Casse-Noisette, qui ont eu lieu en octobre. C'est la deuxième fois qu'Alexie Marion s'y présentait. Elle avait été écartée il y a deux ans. Mais son succès cette année s'avère aigre-doux, puisque sa sœur cadette Janica Marion, âgée de sept ans, n'a pas été retenue.

« C'était difficile d'être contente pour l'une, tout en essayant de consoler l'autre, avoue la mère des filles, Kathy Marion. On encourage tout de même Janica à réessayer la prochaine fois. »

« Nous avons choisi les jeunes qui semblaient assimiler rapidement la chorégraphie qu'on leur a donnée, comme le nombre de répétitions est limité, explique l'une des professeures du RWB, Suzanne André.

« Faire partie d'un tel spectacle peut être intimidant, et les jeunes doivent comprendre qu'il faut continuer à sourire et à danser même s'ils commettent des erreurs, poursuit-elle. Alexie s'est démarquée, tant par son énergie que par son aise. »

Alexie Marion devra se rendre à Winnipeg pour des répétitions d'une heure tous les samedis, jusqu'à la fin décembre.

L'élève de 5e année à l'École communautaire Réal-Bérard manquera aussi des cours, pour participer à une semaine intensive de répétitions à l'aube de la générale.



photo : Paul Ruban

Alexie Marion.

« C'est une expérience excitante pour les enfants, ajoute Suzanne André. Ils font pleinement partie du spectacle, et ils en sont même parfois le clou! »

(1) À 14 h les 19, 20, 27 et 29 décembre, et à 19 h les 22, 23 et 28 décembre.

Salle du Centenaire, 555, rue Main. Billets disponibles au 380 rue Graham, ou au 956-2792. Prix situés entre 18,50 $ et 86,50 $.

Histoire

Agrandir la collection

La Société historique de Saint-Boniface dévoilera, le 3 décembre à 11 h, 12 nouveaux documents écrits de Louis Riel, avec une photo. (1)

Il s'agit d'un don de la famille Masson, du Québec. « Mon aïeule, Sophie Masson, avait envoyé des fonds pour faire venir quatre petits Métis de l'Ouest, explique le donateur, le docteur Henri Masson. Riel en faisait partie. Quand il est retourné au Manitoba, il a souvent écrit à ma famille pour les remercier et parce qu'il était ami avec le fils de mon aïeule. »

Louis Riel a passé près de dix ans au Québec, de 14 à 23 ans. Il est revenu au Manitoba très éduqué, y compris légalement car Sophie Masson travaillait dans un cabinet d'avocats.

« Ces documents rejoignent l'histoire de l'Ouest et celle des grandes familles commerciales du Québec, souligne de président de la Société historique de Saint-Boniface (SHSB), Michel Lagacé.

« Ces lettres reflètent la jeunesse de Louis Riel, qu'on connait moins, et ça touche l'histoire de la fondation du Manitoba et le rôle qu'il y a joué, ajoute-t-il. Quand on voit comme il écrivait bien, on imagine ses qualités de chef et sa crédibilité auprès de la colonie de la Rivière-Rouge. »

Henri Masson transmet ces écrits au nom de son père. Il a choisi la SHSB car « Riel a de meilleurs souvenirs au Manitoba qu'à Ottawa ».

Michel Lagacé en est très fier. « Ce don reconnaît l'importance de la SHSB, car Riel est d'une importance nationale, affirme-t-il. On est chanceux que la famille Masson nous ait trouvés. »

« On est heureux que ces lettres servent à d'autres personnes, car c'est quelque chose d'historique et nous, on connait déjà l'histoire », conclut Henri Masson.

(1) Au Salon Empire du Centre du Patrimoine, 340, boulevard Provencher.

C. S.

SUDOKU

PROBLÈME N° 194

	3		4			2		
8		7			9		6	
	4	6		3		9	5	
	9			2	1	5		6
			9		5			
	1							7
							1	2
	8		6					
				1	7		4	9

RÉPONSE DU N° 194

9	3	5	4	6	8	2	7	1
8	2	7	1	5	9	4	6	3
1	4	6	7	3	2	9	5	8
7	9	4	3	2	1	5	8	6
3	6	8	9	7	5	1	2	4
5	1	2	8	4	6	3	9	7
4	7	9	5	8	3	6	1	2
2	8	1	6	9	4	7	3	5
6	5	3	2	1	7	8	4	9

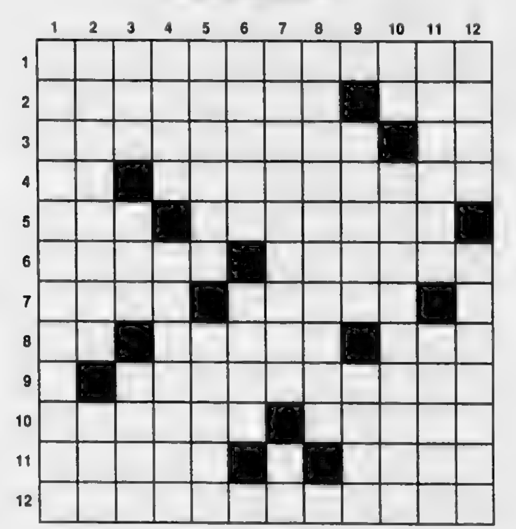
RÈGLES DU JEU :

Vous devez remplir toutes les cases vides en plaçant les chiffres de 1 à 9 qu'une seule fois par ligne, une seule fois par colonne et une seule fois par boîte de 9 cases.

Chaque boîte de 9 cases est marquée d'un trait plus foncé. Vous avez déjà quelques chiffres par boîte pour vous aider. Ne pas oublier : **vous ne devez jamais répéter plus d'une fois les chiffres de 1 à 9 dans la même ligne, la même colonne et la même boîte de 9 cases.**

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 563



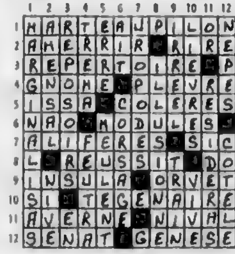
HORIZONTALEMENT

1. Peindre avec des couleurs criardes.
2. Instruisis. — Lettre de l'alphabet grec.
3. Qui commencent à paraître. — Possède.
4. Doublée. — Désavantage.
5. Solution. — Partie terminale de l'ère tertiaire.
6. Homme réduit au dernier degré d'ignorance. — Perdit son temps à des riens.
7. Fleuve de Sibérie. — Un automobiliste en compte cinq.
8. Personnel. — Archipel de la Micronésie. — Siège.
9. Petite pelle pour les balayures.
10. Confiserie de sucre. — Éther-sel.
11. Ville d'Allemagne. — Rend moins épais.
12. Caractérisées par le ronflement.

VERTICALEMENT

1. Antibiotiques.
2. Qui s'écaille. — Armée.
3. Rivière de l'Asie. — Il portait souvent un habit de femme. — Procédé habile et déloyal.
4. Architecte britannique, mort en 1835. — Faire du bruit confus accompagné généralement de cris.
5. Boisson. — Ami.
6. Oxyde d'uranium. — Dépourvu de saveur.
7. Pratiquas la promenade de longue durée. — Conjonction.
8. Qui est en contestation quelconque.
9. Marque. — Fils de Rébecca.
10. Gamme. — Liqueurs.
11. Phases d'une évolution. — Évalue le volume d'une quantité de bois.
12. Séparation des cheveux. — Voies de communication urbaine.

RÉPONSES DU N° 562



	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	H	A	R	T	E	A	J	P	I	L	O	N
2	A	M	E	R	R	I	R	■	R	I	R	E
3	R	E	P	E	R	T	O	I	R	E	■	P
4	G	N	O	M	E	■	P	L	E	V	R	E
5	I	S	S	A	■	C	O	L	E	R	E	S
6	N	A	O	■	M	O	D	U	L	E	S	■
7	A	L	I	F	E	R	E	S	■	S	I	C
8	L	■	R	E	U	S	S	I	T	■	D	O
9	I	N	S	U	L	A	■	O	R	V	E	T
10	S	I	■	T	E	G	E	N	A	I	R	E
11	A	V	E	R	N	E	■	N	I	V	A	L
12	S	E	N	A	T	■	G	E	N	E	S	E

Souvenirs du temps des Fêtes



photo : Gracieuseté chœur Winnipeg Philharmonic

Le chœur Winnipeg Philharmonic propose un concert le 6 décembre, sur le thème des souvenirs du temps des Fêtes revisités par différentes cultures. (1) Le répertoire de la soirée inclura des chansons en français, en ukrainien, en allemand, en anglais et en yiddish. Parmi les pièces au menu, *When Icicles Hang* de John Rutter, *Noël nouvelet*, *Venez mes enfants* et *O Holy Night*. Les invités de la soirée seront le Winnipeg Boys Choir, sous la baguette de Carolyn Boyles. Une alto du chœur Winnipeg Philharmonic, Sylvie De Serres confie que « des chansons *sing-along* seront aussi au programme, pour faire participer la foule. » Plusieurs Winnipégois connus évoqueront, par ailleurs, leurs souvenirs personnels du temps des Fêtes. « La patineuse de vitesse, Cindy Klassen et l'ancien homme politique Lloyd Axworthy parleront de Noël, alors que l'avocat Yude Henteleff abordera Hanoukka, fait savoir une soprano du chœur, Linda Feasby. Le chef de l'Orchestre symphonique de Winnipeg, Alexander Mickelthwate, racontera aussi ses souvenirs d'enfance de Noël, en Allemagne. » En l'honneur du 100e anniversaire de la naissance de Gabrielle Roy, la chroniqueuse culturelle de la radio de Radio-Canada, Suzanne Kennelly, lira aussi des extraits du roman de l'auteure, *Ces enfants de ma vie*.

(1) À 15 h, à l'église Westworth United, au coin de Grosvenor et Lanark. Billets: 20 $ adultes, 16 $ aînés et 8 $ étudiants. Disponibles chez McNally Robinson, à la porte, ou au 896-7445.



Punch aux canneberges et mini-brochettes de fruits



Pour varier, substituer la quantité de vodka par une autre boisson de votre choix.

INGRÉDIENTS :

- 1,75 l (7 tasses) de jus de canneberges
- 50 ml (1/4 tasse) de jus de citron
- 50 ml (1/4 tasse) de sirop de grenadine
- 250 ml (1 tasse) de vodka, de vin rosé ou de cidre mousseux

PRÉPARATION : Mélanger tous les ingrédients, couvrir et mettre au froid. Au moment de servir, ajouter de la glace et des mini-brochettes composées de fraises, de melon et d'oranges et piquer dans un melon ou un ananas dont on aura coupé le bas pour le stabiliser.

Recette et photo : La table en Fête, Les Cercles de Fermières du Québec.

CINÉMA

Unique en son genre

Il n'est pas rare pour des réalisateurs de s'inspirer de leur vie pour nourrir leurs œuvres. Celles de Rémy Huberdeau sont d'autant plus uniques, qu'il a commencé sa vie sous le nom de Mireille.

Paul RUBAN

« Je suis toujours deux. Sur deux côtés de tout. Sur deux côtés d'une discussion, d'une position. Je travaille très fort pour l'assumer, mais il y a toujours une partie cachée. »

Cet extrait du récent court-métrage documentaire de Rémy Huberdeau, ***Au pays des esprits***, projeté à Cinémental au mois d'octobre, résume bien la dualité que ce jeune cinéaste de 30 ans a dû longtemps affronter.

À l'origine, le film était un exercice, créé l'an dernier dans le cadre de ses études à l'Institut national de l'image et du son (INIS) de Montréal. L'artiste qui est né à Sainte-Agathe et grandi à Saint-Boniface s'est plongé dans les banques d'archives de l'Office national du film (ONF) pour y puiser une panoplie d'images : la grève de Winnipeg de 1919, un chemin de fer vers Churchill, ou encore le dernier survivant de la Rébellion Riel, André Nault, aux allures de prophète.

Mais ce qui se veut une « réflexion sur l'histoire d'un territoire », Rémy Huberdeau le décrit aussi comme « une lettre à mon père au sujet de ma transformation ».

Une transformation qui n'a rien d'anodin.

« On veut nous faire croire que les transsexuels détestent leur ancien corps, confie Rémy Huberdeau. Ce n'est pas tout à fait ça. Pendant la première partie de ma vie, j'étais comme invisible. Je ne m'assumais pas, je ne parlais pas, je ne voulais même pas physiquement occuper une salle.

« Avec ma transformation, j'ai appris à prendre ma place et à m'épanouir, poursuit Rémy Huberdeau. Il reste un côté mystérieux à tout ça. »

La première étape de sa métamorphose, échelonnée sur plusieurs années, est passée par le langage. À 24 ans, il change son prénom, Mireille, à son opposé phonétique, Rémy. L'année suivante, il insiste pour que ses amis proches se mettent à employer des pronoms masculins à son égard.

« Je suis passé d'"elle" à "lui", se rappelle-t-il. En anglais souvent, au lieu de dire "him" ou "her", je demandais à ce que mes amis me désignent par "they". En français, ça se complique, parce qu'on dévoile notre genre une phrase sur deux, notamment avec nos conjugaisons. »

Il quitte ensuite Winnipeg pour l'anonymat de Montréal, afin de compléter sa transformation. Il commence un traitement par injections bimensuelles de testostérone, puis subit une mastectomie dans une clinique privée.

« C'est difficile à expliquer, mais je me suis senti de mieux en mieux dans ma peau à chaque étape de la transformation, du changement de nom à la prise d'hormones, révèle-t-il. Il s'agit avant tout d'une question de santé d'esprit. »

Rémy Huberdeau déplore le fait que la transsexualité soit toujours considérée comme une maladie mentale selon le *Diagnostic and Statistical Manual - Revision 4* (DSM-IV), un inventaire publié par l'Association américaine de psychiatrie des différents troubles mentaux.

« On se sent stigmatisé, confie le cinéaste. Mais en même temps, il y a beaucoup de professionnels de la santé qui reconnaissent que cette classification n'a pas lieu d'être. Je sais que je n'ai pas une maladie mentale. »

Il décrit son premier film, ***Loveletter to Saint-Boniface***, créé en 2002 à l'aide d'archives de la collection de Videopool, « comme mon premier *coming out queer*. » Le film entrelace ses souvenirs personnels de Saint-Boniface, avec des témoignages parlants sur ce qu'il considère le piège de l'élitisme dans lequel est tombée la communauté franco-manitobaine.

Il y expose aussi le sentiment de décalage et d'isolement qu'il a ressenti en grandissant comme *queer* à Saint-Boniface, tout en éprouvant le besoin de garder le contact avec sa langue.

Pour Rémy Huberdeau, son œuvre émergeante cherche à donner une voix aux groupes qui ont souvent été renvoyés aux marges de l'histoire officielle.

« L'histoire des gays, des lesbiennes et des transsexuels reste à écrire, explique-t-il. Je suis en train d'y contribuer, à ma manière. »

Pour son prochain projet, les relations entres francophones et Premières nations servira de toile de fond pour son prochain projet. Rémy Huberdeau détient un baccalauréat en études autochtones à l'Université du Manitoba.

Quant au choix du style documentaire, sa réponse est simple : « la réalité est parfois bien plus folle et intéressante que la fiction ».

photo : Gracieuseté Rémy Huberdeau

Rémy Huberdeau.

INDUSTRIE DU FILM

Bonnes nouvelles

Le gouvernement a accordé 2,5 millions $ à l'association de l'industrie cinématographique du Manitoba, On Screen Manitoba. Cet argent permettra de financer le projet ACCESS, la nouvelle stratégie de développement de l'industrie du film manitobaine.

« Ce coup de pouce arrive vraiment à pic, confie le président de la maison de production Média RendezVous, Charles Clément. L'année 2009 n'a pas été très bonne à cause du contexte économique et de la force du dollar canadien. Nous avons reçu moins d'investisseurs américains pour nous aider. »

Les compagnies cinématographiques francophones et autochtones sont ciblées par le programme ACCESS. « Nous voulons les aider à promouvoir les forces du cinéma manitobain à l'étranger et au Québec », indique la directrice générale d'On Screen Manitoba, Tara Walker.

Charles Clément espère y trouver un coup de pouce pour se déplacer dans des festivals de cinéma à l'étranger. « Cela va nous aider à trouver de nouveaux partenaires, et à les inciter à venir travailler avec nous au Manitoba, explique-t-il. Cela apportera beaucoup de bénéfices à la province et donnera plus de chances aux téléspectateurs de voir des créations du Manitoba. »

M. R.

SPECTACLE

Oui, ils savent danser!

Les dix meilleurs danseurs de *So You Think You Can Dance Canada* seront à Winnipeg le 4 décembre.

Camille SÉGUY

Ils étaient 20 au début de l'aventure, mais seulement les dix meilleurs de la saison 2009 de *So You Think You Can Dance Canada* parcourront le Canada pour présenter leur spectacle de danse dans 18 villes, dont Winnipeg.

Le Québécois de Trois-Rivières, Vincent Desjardins, sera de la partie. Il faisait partie des quatre meilleurs de la compétition.

« On va présenter un show de deux heures, donc il y aura plus d'une vingtaine de chorégraphies, annonce-t-il. Chacun fera une chorégraphie solo, et il y aura aussi des chorégraphies de groupe et des chorégraphies en duo comme à la télévision. »

Les adeptes de l'émission n'auront toutefois pas de grandes surprises. Toutes les chorégraphies de la tournée canadienne en sont issues.

« On va refaire les meilleures chorégraphies de la saison, précise Vincent Desjardins. Tous les styles vont être abordés, pour plaire à tout le monde. Ce sera vraiment un bon spectacle car on est une super équipe! »

Pour Vincent Desjardins, qui, à 20 ans, pratique les danses de salon depuis l'âge de six ans, participer à l'émission *So You Think You Can Dance Canada* a été « vraiment l'expérience de ma vie, la plus difficile mais aussi la plus incroyable », confirme-t-il.

« Deux de mes bons amis avaient participé à l'émission en 2008, et ils m'ont donné envie de tenter ma chance moi aussi, raconte-t-il. Donc j'ai passé les auditions, et ça a marché! »

Danseur de salon au départ, Vincent Desjardins a pu profiter de l'opportunité pour s'essayer à d'autres styles.

« J'ai adoré le hip hop, signale-t-il. J'en faisais déjà un peu avant l'émission, mais je veux continuer. J'ai aussi profité de *So You Think You Can Dance Canada* pour commencer le contemporain, et j'aimerais aussi continuer ça. »

Il remarque toutefois que ce n'est pas tant en danse qu'il a beaucoup appris, mais plutôt en gestion scénique.

« Cette expérience m'a aussi beaucoup apporté au niveau humain, analyse-t-il. J'ai beaucoup appris sur comment gérer mon stress, comment être à l'aise sur la scène. Il y a beaucoup de pression car c'est un *show* télévisé très regardé! »

Aujourd'hui étudiant au CEGEP en sciences humaines, option danse, Vincent Desjardins confie avoir eu « de la difficulté à m'y remettre après avoir fait de la danse, ma passion, 15 heures par jour pendant des semaines ».

Dans la continuité de son expérience, il envisage même de « prendre un petit *break* de l'école pour mettre plus d'énergie sur la danse, puisque je veux en faire mon métier ».

D'ailleurs, il peut d'ores et déjà apprécier l'élan que sa participation à la compétition est susceptible de lui donner.

« J'aimerais un jour avoir ma propre école de danse, indique-il. *So You Think You Can Dance Canada* va donner un coup de pouce à ma carrière. J'ai déjà des spectacles prévus à Montréal, et je vais participer à l'*iDance Convention* après la tournée, avec tous les danseurs des top dix des saisons une et deux. Il s'agit de cours de danse à travers le Canada. »

(1) Vendredi 4 décembre à 19 h 30, au MTS Centre, 260, rue Hargrave. Prix : de 41 $ à 71 $. Réservation au 987-7825 ou sur www.ticketmaster.ca.



photo : Gracieuseté CTV

Vincent Desjardins.

COLLÈGE LOUIS-RIEL

Un peu de jazz, beaucoup de joie



photo : France Svistovski

Des élèves du cours de jazz en répétition au Collège Louis-Riel.

France SVISTOVSKI
ACTION MÉDIAS

Le Collège Louis-Riel (CRL) est l'une des rares écoles secondaires de l'Ouest canadien à offrir des cours de jazz. Ses effets sont nombreux et positifs.

« Quand j'ai eu un bon cours de jazz ou d'harmonie, je me sens bien pour le restant de la journée... à moins que j'aie un test! », confie avec humour l'élève en 9e année du CLR, Geneviève Yoko.

Le cours de jazz a été introduit au CLR par le professeur d'harmonie, Bruce Waldie, en 1984. La popularité du cours ne cesse de grandir auprès des élèves. Cette année, 103 élèves se sont inscrits au cours.

« C'est plus libre et plus *relax*, affirme Geneviève Yoko. Tu apprends en t'amusant. Il n'y a pas de devoirs car c'est la pratique qui compte. »

Dans son cours de jazz, Geneviève Yoko a appris plus que des noms de compositeurs et des notes de musique. Elle confie que ce cours lui a permis d'être plus à l'aise , non seulement avec la musique, mais aussi avec les autres.

Elle constate que les cours de jazz lui ont donné une plus grande estime d'elle-même. « J'ai maintenant le sentiment que si je me donne, je peux réussir, et pas seulement en jazz », dit-elle.

L'enseignante d'harmonie et de jazz du CLR, Pauline Courcelles-Chabot croit aussi aux vertus de la musique.

« La joie que procure la musique est universelle, affirme-t-elle. C'est une façon de s'exprimer qui fait partie de chaque culture et de chaque époque de l'histoire. Le cours de musique est le seul cours qui fait appel à diverses capacités chez l'élève. »

Grâce au cours de jazz et d'harmonie, les élèves ont la chance de participer à divers festivals et événements liés à la musique, tels que le Festival optimiste, le Festival des solos et ensembles, ainsi que le National Music Fest Canada.

« C'est une bonne façon pour les élèves qui s'intéressent à la musique de s'habituer à être devant une foule », conclut un élève inscrit au cours de jazz, Colin Rémillard.

COLLÈGE LOUIS-RIEL

L'Équipe verte en campagne

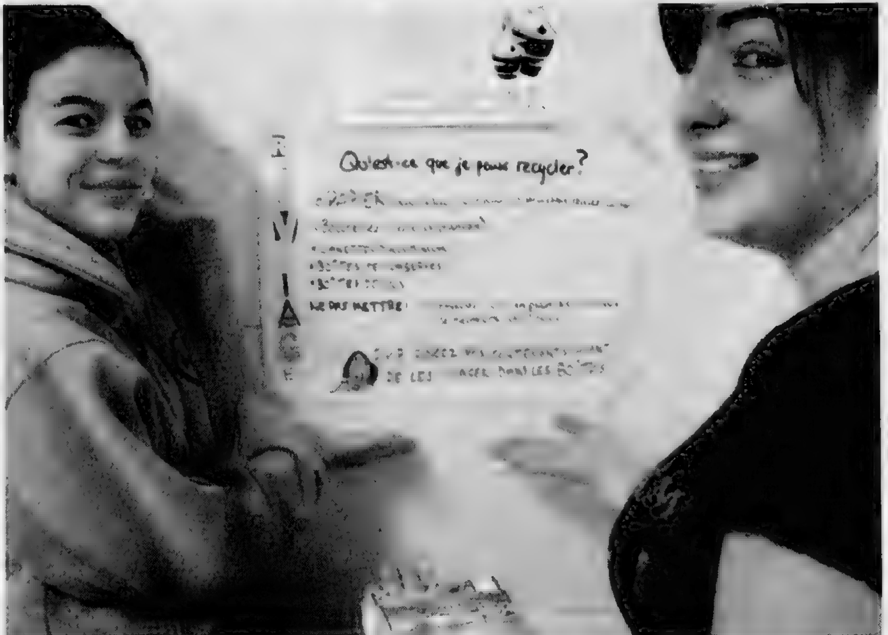


photo : Marc Pelland

Les membres de l'Équipe verte, Christine Mazerolle et Camille Ruest sensibilisent les élèves du CLR au recyclage.

Marc PELLAND
ACTION MÉDIAS

Les membres de l'Équipe verte du Collège Louis-Riel (CLR) préparent une campagne pour éduquer les élèves de leur école sur le fonctionnement d'un nouveau système de recyclage, mis en place au début de l'année scolaire.

« On veut informer les gens », explique le directeur adjoint du CLR et représentant exécutif de l'Équipe verte, Robert Stanners.

L'équipe offrira des présentations dans les salles de classe sur le système de recyclage. Elle placera aussi plus de 20 pancartes entièrement fabriquées de matériaux réutilisés, à divers endroits du Collège. Les affiches contiendront la liste des produits recyclables et non recyclables, ainsi que des images tirées de revues, avec des commentaires humoristiques au sujet du recyclage.

Tous ces efforts ont pour but d'encourager les jeunes à recycler davantage. « Les jeunes du CLR ne recyclent pas bien », explique l'élève en 11e année au CLR, Alizée Baudet.

Le concierge en chef du CLR, Gaston Sabourin, est du même avis. Il confie d'ailleurs trouver plus de produits recyclables dans la poubelle que dans les bacs de recyclage bleus. Selon lui, « la participation active » est la solution.

Un système plus complet

Le nouveau système de recyclage permet aux élèves de recycler une plus grande variété de produits. En effet, en 2008-2009, les membres de l'Équipe verte ont demandé à la direction du CLR de mettre en place un système plus efficace car l'ancien système ne permettait de recycler que du papier blanc et coloré.

Grâce au nouveau plan vert du CLR, les étudiants peuvent maintenant recycler le papier blanc et coloré (revues, journaux, carton), les cannettes d'aluminium, les boîtes de jus et de conserve, et les bouteilles en verre et en plastique.

L'éducation au système de recyclage est l'un des trois projets que l'Équipe verte entreprend cette année pour rendre le CLR plus écologique. Les autres projets incluent une réparation complète de la cour intérieure de l'établissement et un nouveau système de compostage.

À noter

ACTIVITÉS SCOLAIRES

4 décembre • Championnat de volleyball pour les élèves de la 7e et 8e.

5 décembre • Tournoi Tourbillon de la L.I.S.T.E.

9 janvier • Tournoi divisionnaire de la L.I.S.T.E.

POUR LES PARENTS

10 décembre • Réunion du Comité scolaire de l'École/Collège régional Gabrielle-Roy. 18 h 30.

12 décembre • Banquet de Noël du Collège régional Gabrielle-Roy, à l'aréna de Saint-Adolphe.

18 décembre • Dernière journée de classes avant Noël.

4 janvier • Première journée de classes de l'année 2010.

COMMISSION SCOLAIRE

16 décembre • Réunion de la Commission scolaire franco-manitobaine, au bureau divisionnaire à Lorette. 19 h.

27 janvier • Réunion de la Commission scolaire franco-manitobaine, au bureau divisionnaire à Lorette. 19 h.

CONGÉS

7 décembre • Journée de perfectionnement professionnel à l'École St-Jean-Baptiste et École/Collège régional Gabrielle-Roy. Pas de classes.

11 décembre • Journée de perfectionnement professionnel à l'École Sainte-Agathe. Pas de classes.

21 décembre au 1er janvier • Congé de Noël. Pas de classes.

18 janvier • Journée de perfectionnement professionnel à l'École Jours de Plaines. Pas de classes.

29 janvier • Journée de perfectionnement professionnel aux écoles Gabrielle-Roy, Saint-Georges, Saint-Joachim, Saint-Lazare, Réal-Bérard, Saint-Jean-Baptiste, Sainte-Agathe, Christine-Lespérance, Lacerte, Léo-Rémillard, Louis-Riel, Précieux-Sang, Roméo-Dallaire, Taché. Pas de classes.

AVIS AUX DIRECTIONS, PERSONNEL ET PARENTS DE LA DSFM

Vous voulez faire la promotion de vos événements scolaires? C'est facile! Vous n'avez qu'à faire parvenir l'information au 339-0455, ou à ***dansnosecoles@shaw.ca*** *avant 12 h le jeudi précédant la date de parution.* ***Ou encore, contactez l'agente de communication, Joanne McAvoy, au bureau divisionnaire (878-9399).***

École Taché

S'amuser, se sensibiliser





photo : Daniel Bahuaud

Les élèves de l'École Taché ont apprécié davantage les habiletés des athlètes paralympiques grâce aux sports qu'ils ont pratiqués durant la Semaine scolaire paralympique pancanadienne.

Daniel BAHUAUD
SAINT-BONIFACE

Comment se débrouille-t-on avec un handicap physique? Quels défis faut-il relever pour participer à un sport paralympique? Des questions auxquelles les élèves de l'École Taché ont tenté de répondre, en participant à une brochette de compétitions organisées dans le cadre de la Semaine scolaire paralympique pancanadienne.

Du 2 au 6 novembre, les élèves ont pratiqué les cinq sports paralympiques d'hiver. Ils ont joué au curling en fauteuil roulant et au hockey sur luge. Ils ont aussi participé à un biathlon et fait du ski de fond et alpin.

« Les activités ont été modifiées pour être jouées au gymnase, explique l'enseignant d'éducation physique, Luc Therrien. Pour le vrai ski alpin paralympique, les athlètes aveugles sont aidés par un guide. Alors nous avons placé des cônes en ligne, pour ensuite guider les élèves, les yeux bandés, à travers un parcours de slalom. »

Le hockey sur luge était simulé en fournissant aux élèves des bâtons coupés et des planches à roulettes. Les jeunes devaient se déplacer sur les planches sans utiliser leurs jambes. Quant au curling en fauteuil roulant, les élèves devaient pousser des planches à roulettes alors qu'ils étaient assis dans des fauteuils roulants, fournis par la *Manitoba Wheel Chair Sports Association*. Pour le biathlon, ils devaient lancer des objets vers une cible, tout en ayant les yeux bandés.

« Le but est de sensibiliser les jeunes aux personnes qui ont des handicaps, explique l'enseignant d'éducation physique, Luc Therrien. Et aussi de leur rappeler que si tu as un handicap physique, tu peux participer aux plus hautes compétitions mondiales. »

Jeux olympiques

Porteurs du flambeau



photo : Daniel Bahuaud

Debbie Ritchot a hâte d'arborer l'habit de course que lui a donné le comité des Jeux olympiques. En médaillon : Russel Audet et Jean-Louis Carrière.

Daniel BAHUAUD
SAINT-BONIFACE

Un élève et deux enseignants de la Division scolaire franco-manitobaine auront l'honneur, en janvier, de porter le flambeau olympique.

Les 5, 6 et 7 janvier, Le trio, composé de Russel Audet, Jean-Louis Carrière et de Debbie Ritchot, porteront la flamme qui servira à inaugurer les Jeux olympiques d'hiver à Vancouver.

« C'est tout un honneur, lance Russel Audet, élève en 9e année à l'École communautaire Réal-Bérard. Je ne m'y attendais pas du tout. Le directeur de l'école, Daniel Preteau, avait suggéré mon nom au comité olympique sans que je le sache. Alors quand on m'a appelé, c'est comme si ça tombait du ciel! »

« Russel enseigne le tækwondo à l'école depuis deux ans, indique Daniel Preteau. Ses cours ont eu un impact positif. Il est un excellent ambassadeur de l'école. »

Russel Audet portera la flamme olympique le 5 janvier au centre-ville de Steinbach. « J'ai couru au marathon du Manitoba l'année dernière, alors les 300 mètres qu'il faudrait parcourir ne seront qu'une petite ballade. Je suis très fier de pouvoir faire partie du relais olympique. Je participe à une tradition vieille de plus d'un siècle, vieille de plusieurs millénaires si on compte les Jeux olympiques de l'antiquité. Ça me donne le frisson! »

Deux enseignants d'éducation physique seront également de la partie. À l'École communautaire Aurèle-Lemoine, Jean-Louis Carrière se prépare déjà. Non pas sur la piste de course, mais dans la salle de classe. « Comme enseignant, c'est une occasion inouïe pour faire des activités pédagogiques reliées aux Jeux olympiques, affirme-t-il. Ma classe est très excitée. L'école toute entière, puisque le relais aura lieu ici même à Saint-Laurent. Le 6 janvier, c'est toute la communauté qui sera au rendez-vous. Je suis reconnaissant à celui ou celle qui a suggéré mon nom pour cette activité. Je dois beaucoup à ce bienfaiteur anonyme. »

Enseignante au Centre scolaire Léo-Rémillard à Saint-Vital, Debbie Ritchot participera au relais dans le village d'Elm Creek, qui aura lieu le 7 janvier.

« J'ai très hâte, lance-t-elle. Et je suis contente qu'on m'ait choisie. C'est vraiment un honneur. Je crois que j'ai été choisie parce qu'en plus d'enseigner l'éducation physique, j'entraîne des équipes de soccer communautaire. En tous les cas, mes élèves sont excités. Et ma famille m'a préparé un calendrier de compte à rebours.

« Ce dont j'ai le plus hâte, c'est de pouvoir porter l'habit de course que le comité olympique m'a fourni, conclut-elle. Mais il faut attendre le grand jour. Cette fois, Noël, ce sera au mois de janvier! »

Les pages Dans nos écoles sont une réalisation de *La Liberté* en collaboration avec les professionnels et les élèves de la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM). Les idées de sujets et commentaires sont les bienvenus et peuvent être acheminés à Daniel Bahuaud, au courriel : **dansnosecoles@shaw.ca**

SAINT-EUSTACHE

Un nouveau comité culturel

Saint-Eustache et les villages alentours se sont regroupés pour créer un comité culturel.

Camille SÉGUY

Tout le monde est invité dans le gymnase de l'école Saint-Eustache, le 5 décembre, pour célébrer l'ouverture officielle du comité culturel Chemache, regroupant les villages de Saint-Eustache, Elie, Saint-François-Xavier et Fannystelle. (1)

Au programme : un souper très copieux issu des fermes locales, et de la musique et de la danse traditionnelles avec le groupe Ça claque.

« Ça fait longtemps que la communauté francophone d'ici rêvait d'avoir un comité culturel, confie la présidente du nouveau comité culturel Chemache, Jeanne Bernardin. On est très proches de la ville donc les gens se déplacent, mais il ne se passait rien chez eux.

« C'est aussi ma façon personnelle de rendre à la communauté ce qu'elle m'a donné, car la culture est ma passion », ajoute-t-elle.

Le comité culturel Chemache, composé de six personnes et de plusieurs bénévoles, a déjà commencé ses activités.

« On a fait un souper-spectacle le 9 mai avec Ginette Roy, et un autre en juin avec Deuxième Take, raconte Jeanne Bernardin. C'était un essai, et on a eu une trentaine de personnes. C'était le *fun*, les gens ont embarqué tout de suite. Ça a chanté, c'était très chaleureux. Ça leur a donné le goût de se réunir autour d'un artiste ou d'une activité quelconque. »

Diversité

Le grand défi du comité culturel Chemache, qui est membre de l'Association culturelle franco-manitobaine (ACFM) depuis le 24 octobre, c'est de satisfaire tout le monde.

« C'est un défi de rejoindre et de travailler avec tout le monde. On a des communautés très différentes dans les différents villages, constate Jeanne Bernardin. Il y a des fermiers. Il y a des Métis. Il y en a qui sont plus riches que d'autres… »

Le comité culturel a donc l'intention de créer des partenariats, notamment avec les écoles et les résidences d'aînés. C'est d'ailleurs déjà en cours et les idées ne manquent pas, d'un atelier du rire à une activité d'écriture de chansons, en passant par la présentation d'un film avec discussion aux aînés.

« C'est une grosse étape de cibler les gens et de voir de quelle façon on pourrait les intéresser, confie la présidente. Notre stratégie pour toucher un peu tout le monde est de faire plusieurs petites activités avec différents groupes, plutôt que des gros événements. »

Tout nouveau, le comité culturel définira son identité au fur et à mesure de ses premiers événements. « C'est important qu'avec les membres du comité, on se rassemble après chaque activité pour en faire une évaluation, et voir ce qu'on peut améliorer, affirme Jeanne Bernardin. On peut compter sur l'appui de l'ACFM. »

Le comité culturel Chemache compte aussi collaborer avec d'autres comités culturels et l'ACFM, « pour faire venir quelqu'un quand on n'a pas les fonds, ou envoyer un groupe de chez nous aux événements des autres comités culturels », espère Jeanne Bernardin.

(1) À 18 h. Billets : 20 $. Réservations au (204) 353-4277.

Le calendrier communautaire

233-ALLÔ CENTRE D'INFORMATION

Lorette

✓ 4 décembre • ***Le Moustique acoustique*** • Le comité culturel de Lorette • en première partie : le jeune humoriste Nicolas Audette et en spectacle : Les Surveillantes • 19 h 30 • 610, promenade River • info. : 878-3922.

Saint-Boniface

✓ Les jeudis • ***Ligue d'improvisation du Manitoba*** • 19 h • Salle Antoine Gaborieau • CCFM • 340, boulevard Provencher • info. : 233-8972.

✓ Jusqu'au 24 janvier • ***Michel Saint Hilaire*** • Horizon : Œuvres récentes • Galerie du CCFM • 340, boulevard Provencher • info. : 233-8972.

✓ Jusqu'au 20 janvier • ***Sous un ciel bleu*** • La Maison des artistes visuels francophones • Jacquelyn Hébert et Niki Trosky • 219, boulevard Provencher • info. : 237-5964.

✓ 3 décembre • ***Vidéoconférences*** • Division de l'éducation permanente • Conférencier : Stéphane Bouchard • Utilisation de la réalité virtuelle dans le traitement des troubles d'anxiété • 10 h 30 • Salle 0226 • CUSB • 200, avenue de la Cathédrale • info. : 237-1818 poste 349.

✓ 3 décembre • ***AGA / Service du mariage et de la famille du Manitoba*** • 19 h • Salle C • Centre de pastorale • 622 B, avenue Taché • info. : 237-9851 poste 236.

✓ 3 décembre • ***Dévoilement d'écrits de Louis Riel*** • Centre du patrimoine • 11 h • Salon Empire • 340, boulevard Provencher • info. : 233-4888.

✓ 4 au 6 décembre • ***Marché de Noël*** • CCFM • 340, boulevard Provencher • info. : 233-8972.

✓ 5 décembre • ***Fête de Noël*** • Rhéal L'Heureux, Stacey James et Deuxième Take • 20 h • CCFM • 340, boulevard Provencher • info. : 237-6465.

✓ 7 décembre • ***Conférence Télésanté / Le diabète*** • Préparer un menu santé pour le temps des fêtes • 13 h 15 • Hôpital général Saint-Boniface • Édifice éducation • salle N1026 • info. : 235-3903.

✓ 8 décembre • ***Soirée jam*** • Le 100 NONS • 19 h • Salle de répétition • CCFM • 340, boulevard Provencher • info. : 231-7036.

✓ 9 décembre • ***Dîner*** • Chambre de commerce francophone de Saint-Boniface • 11 h 45 • Hôtel Norwood • inscriptions : 235-1406.

✓ 10 décembre • ***Réception du temps des fêtes*** • Société franco-manitobaine • 17 h • 383, boulevard Provencher, bureau 212 • info. : 233-4915.

✓ 11 décembre • ***Coup de cœur francophone*** • Catherine Major • 20 h • Salle Pauline-Boutal • CCFM • 340, boulevard Provencher • billets : 233-8972.

✓ 12 décembre • ***Noël d'Antan*** • La Maison Gabrielle-Roy • 13 h à 17 h • 375, rue Deschambault • info. : 231-3853.

Saint-Eustache

✓ 5 décembre • ***Lancement du Comité culturel Chemache*** • souper et soirée dansante avec le groupe : Ça claque • 18 h • École Saint-Eustache • info. : 353-4277.

Saint-Léon

✓ 13 décembre • ***Fête communautaire*** • Comité culturel • rencontre avec le Père Noël • déjeuner aux crêpes et spectacle avec LuLu et le Matou • 10 h 30.

Saint-Malo

✓ 6 décembre • ***Venez chanter Noël*** • Comité culturel • vins et fromages • 19 h • Chalet Malouin.

Saint-Pierre-Jolys

✓ 5 décembre • ***Achat d'un nouvel ordinateur?*** • Centre éducatif communautaire • 9 h • 479, rue Turenne • info. : 433-3004.

Sainte-Anne-des-Chênes

✓ 12 décembre • ***Souper et danse du bon vieux temps*** • Le Club de danse • 17 h • Seine River Banquet Hall • info. : 422-5687.

Winnipeg

✓ 5 décembre • ***Marché annuel et d'artisanats de Noël*** • Au delà des frontières • 10 h à 15 h • Collège Jeanne-Sauvé • 1128, rue Dakota.

✓ 6 décembre • ***Chœur Winnipeg Philharmonic*** • lors de la soirée Suzanne Kennelly lira un extrait du livre de Gabrielle-Roy, *Ces enfants de ma vie* • 15 h • Église Westworth United • info. : 896-7445.

La Liberté publie gratuitement les informations du Calendrier communautaire, mais peut limiter le nombre de fois qu'un événement sera publié et la longueur des textes, en raison de contraintes d'espace. Les organisateurs d'événements peuvent aussi réserver un espace publicitaire. Contactez Sophie Gaulin au 237-4823.

Pour faire la promotion d'un événement communautaire (organisé de préférence en français par un organisme sans but lucratif et s'adressant à un public francophone), faites parvenir l'information au 233-ALLÔ **avant midi le jeudi précédant la date de parution.**



233-ALLÔ • 383, boulevard Provencher • Pièce 215 • Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0G9
Téléphone : (204) 233-2556 • Sans frais : 1 800 665-4443 • Télécopieur : 233-1017
Courriel : 233allo@sfm-mb.ca • Site Web : www.sfm-mb.ca/233allo

INDUSTRIE DU LIVRE

Les salons des éditions

Les Éditions des Plaines et les Éditions du Blé étaient présentes au 20e salon du livre de Montréal. Retour sur l'importance des salons littéraires.

Lysiane ROMAIN

De Montréal à Vancouver, en passant par Paris et Bruxelles, les grands salons du livre ne manquent pas. Pour les maisons d'édition, il est important de s'y rendre pour accroître leur visibilité.

« Le salon du livre de Montréal, par exemple, c'est une occasion de se faire voir par des lecteurs potentiels qui ne sont pas toujours au courant de l'existence d'une littérature de qualité en dehors du Québec », explique la directrice des Éditions du Blé, Anne Molgat.

« Le but premier de ces salons est de présenter nos livres, ajoute la présidente des Éditions des Plaines, Joanne Therrien. On est surtout là pour de la promotion. »

Lors de l'édition 2009 du salon du livre de Montréal, les deux maisons d'édition franco-manitobaines ont pris place dans le stand du Regroupement des éditeurs canadiens-français (RÉCF), dont elles sont membres. « C'est essentiel pour nous de créer et d'entretenir des liens avec les autres éditeurs francophones du Canada hors Québec », affirme l'éditrice en chef des Éditions des Plaines, Huguette Le Gall.

À Montréal, aussi bien les Éditions des Plaines que les Éditions du Blé étaient représentées par plusieurs de leurs auteurs, venus à la rencontre du public.

« La présence d'un auteur est un excellent atout pour vendre un livre, avance Huguette Le Gall. Et c'est une façon différente pour nous de rencontrer nos auteurs. »

Quant aux retombées économiques, elles sont difficilement quantifiables.

« Les gens n'achètent pas toujours les livres dans les salons, confie Joanne Therrien. Souvent, ils prennent note de ce qui leur a plu et les achètent plus tard en librairie. C'est la même chose pour les bibliothèques et les écoles, qui passent leurs commandes à la suite des salons. »

Même son de cloche chez Anne Molgat. « On récolte plus tard ce qu'on a semé dans les salons littéraires. »

En marge du côté promotionnel, les salons littéraires sont aussi un lieu de formation pour les maisons d'édition. En effet, la plupart d'entre des salons organisent des ateliers de formation.

Les Éditions des Plaines sont présentes à une quinzaine de salons littéraires par an. « En plus des grands salons mondiaux, comme Paris, Bruxelles ou Francfort, nous essayons d'en faire un dans chaque province canadienne, explique Huguette Le Gall. Surtout dans les provinces de l'ouest car nous sommes un des seuls éditeurs francophones de cette région. »

Anne Molgat, quant à elle, participe au moins à deux salons littéraires chaque année. « J'aimerais assister à plus de salons, confie-t-elle, mais je n'ai pas les ressources humaines pour le faire. »

Crèches du monde



photo : Camille Séguy

À la bibliothèque Allard, à Saint-Georges, les Amis de la bibliothèque présentent une exposition de scènes de la nativité à travers le monde.

Mexique, Malawi, Premières nations, Inuits, États-Unis, Russie ou même une pièce de Bethléem, près de 40 crèches de Noël font parcourir le monde aux visiteurs.

En bois, en pierre, en plastique ou en carton, brutes ou peintes, avec ou sans toit, il y a même des crèches pour enfants, comme celle de Fisher Price ou de la famille ourson.

« Une des Amis de la bibliothèque a vu une exposition permanente de crèches du monde dans une cathédrale à Montréal, explique la présidente des Amis de la bibliothèque, Leah Boulet. C'était très beau et elle nous a ramené l'idée. »

Les crèches exposées ont été prêtées par des gens de la communauté, qui ont voyagé ou font la collection des crèches. Pour une première, la bibliothèque ne s'attendait toutefois pas à en recevoir autant, et d'autres pourraient encore arriver.

« Il y en a de toutes les tailles et de toutes les formes, se réjouit la directrice générale de la bibliothèque Allard, Élise Zolinski. C'est impressionnant, on va bientôt manquer de place! »

La jeune bibliothèque, qui a ouvert ses portes fin 2008, espère instaurer une tradition annuelle d'exposition à Noël. Reste à trouver ce qui aura autant de succès que les crèches.

Vous pouvez visiter l'exposition jusqu'au 5 décembre, à Saint-Georges. Mercredi et jeudi de 12 h à 20 h, vendredi de 12 h à 17 h, samedi de 10 h à 14 h. Entrée gratuite.

CARTE blanche

par Charles Leblanc

L'annonce de mon décès

Le 30 septembre dernier, vers 8 h 20, alors que je consommais mon premier café de la journée en lisant le journal, le téléphone a sonné. C'était mon ami Léo, avec lequel je n'avais pas bavardé depuis quelque temps, qui m'apprenait que j'étais décédé le lundi 28 septembre. Il avait lu une brève notice nécrologique dans le *Winnipeg Free Press* le matin même (1) et voulait vérifier l'information. Heureusement pour moi, il semblait soulagé et nullement déçu d'entendre ma voix. La notice indiquait uniquement que Charles Leblanc était décédé chez lui et que ses funérailles auraient lieu le 5 octobre.

Après son appel, je me suis palpé un peu pour vérifier que j'étais toujours en vie. Je ne voulais pas prendre de chances, car si on l'a écrit dans le journal, ça doit être vrai. Et là, les coups de fil se sont succédé. Si je me rappelle bien, huit personnes au total ont téléphoné chez moi en ne sachant pas si elles entendraient ma voix ou celle qui est enregistrée sur le répondeur et en éprouvant une certaine anxiété (si c'était vrai!) et pour certains peut-être, des crampes d'estomac (2), tandis que deux ou trois autres m'ont envoyé des courriels sibyllins (3) qui disaient en substance : « si tu es là, fais un signe ou appelle-moi ». J'ai répondu aux courriels en citant Mark Twain (4) et en rassurant mes correspondants : ils auront à m'endurer pendant quelques années de plus.

Le *Winnipeg Free Press* a publié une notice nécrologique plus longue le samedi 3 octobre (5) avec une photo. Et c'est là que j'ai appris que mon homonyme était un monsieur de 71 ans qui avait une nombreuse famille et qui est sans doute décédé d'une maladie. Et lui, il laissait les autres l'appeler « Charlie ».

Je dois dire que ça secoue un peu de se savoir mort. Je me suis mis à y réfléchir entre deux conversations au téléphone. À part la mort physique, une autre mort est la perte de son identité. Que ce soit en raison d'une maladie mentale, d'une surdose d'électrochocs ou d'un vol d'identité, une telle perte se traduit par la disparition de ce qui fait que chacun ou chacune est unique. Même si on a un corps qui remplit ses fonctions vitales, on n'existe plus. Dans mon cas, aux yeux des autres, je n'ai cessé d'exister que pendant quelques heures et c'était plutôt comique. Heureusement.

Heureusement aussi, j'ai eu de bonnes nouvelles quelques jours plus tard. Il paraît que mon dernier essai, intitulé *Le Complexe d'Hermès. Regards philosophiques sur la traduction* et publié aux Presses de l'Université d'Ottawa, a été mis en nomination pour un Prix littéraire du Gouverneur général. Cette fois-ci, un autre homonyme (6) me donne des bonnes nouvelles. Et le plus curieux, c'est que son ouvrage vise mon métier de traducteur.

Je ne voudrais pas terminer cette aventure sans parler de littérature. Trois écrivains que j'aime bien sont décédés l'an dernier et cette année : le romancier et essayiste américain David Foster Wallace, le romancier J. G. Ballard et le poète américain Jim Carroll. Parlons d'eux pendant quelques lignes.

J. G. Ballard a écrit *L'Empire du soleil* (au sujet de son enfance à Shanghai et de son emprisonnement dans un camp japonais pendant la Seconde Guerre mondiale), mais aussi des livres comme *Crash* (le fétichisme des voitures et des accidents mis en scène au cinéma par David Cronenberg) et d'autres romans d'anticipation proche qui proposent une vision assez pessimiste des choses. Mais quelle imagination et quel style.

David Foster Wallace s'est suicidé à 46 ans l'an dernier. Il a écrit deux romans, des recueils de nouvelles et quelques livres regroupant des reportages-essais écrits pour le compte de diverses revues. Le roman qui l'a rendu célèbre, *Infinite Jest*, est une oeuvre monumentale de plus de mille pages au style débridé et exubérant qui réinvente l'histoire contemporaine en modifiant quelques variables politiques. C'est le genre de livre qui fait saliver un traducteur qui veut retrousser ses manches. Je suggère de commencer par les essais où le propos est plus linéaire et où les notes en bas de page ne sont pas des romans.

Quant à Jim Carroll qui est décédé d'une maladie dans la cinquantaine, il est connu pour son journal, intitulé *The Basketball Diaries* (devenu un film avec Leonardo Di Caprio), dans lequel il décrit son adolescence : le jour, il fréquentait l'école secondaire et faisait du sport et le soir, il consommait de l'alcool et diverses drogues. Comme il l'a souvent dit, c'est la poésie de Rimbaud et de Baudelaire qui l'a poussé à écrire et qui lui a permis de réaliser qu'un écrivain fonctionnait mieux s'il n'était pas un junkie en train de mourir. Une poésie dure imprégnée de l'atmosphère de New York que Carroll a pu transformer en chansons. Il a produit trois disques et deux chansons, *People Who Die* et *Catholic Boy*, ont eu leur place au palmarès dans les années 1970. Un Lucien Francoeur (7) américain.

(1) Je me demande pourquoi il lit les notices nécrologiques. On commence ça quand les gens disparaissent graduellement autour de soi. Il est encore trop tôt pour lui et moi qui avons le même âge.
(2) Ok, j'exagère, mais certaines personnes semblaient réellement heureuses que je ne sois pas décédé. Ça fait du bien.
(3) Sibyllin = dont le sens est caché.
(4) J'ai parcouru les notices nécrologiques du jeudi au samedi. Je ne le conseille à personne.
(5) « Les rumeurs sur mon décès sont grandement exagérées. »
(6) Lui, il écrit son nom comme suit : Le Blanc. Pourquoi l'espace et le B majuscule?
(7) Poète québécois qui lui aussi a fait dans la chanson pop avec le groupe Aut' Chose.

Nouveau consul honoraire

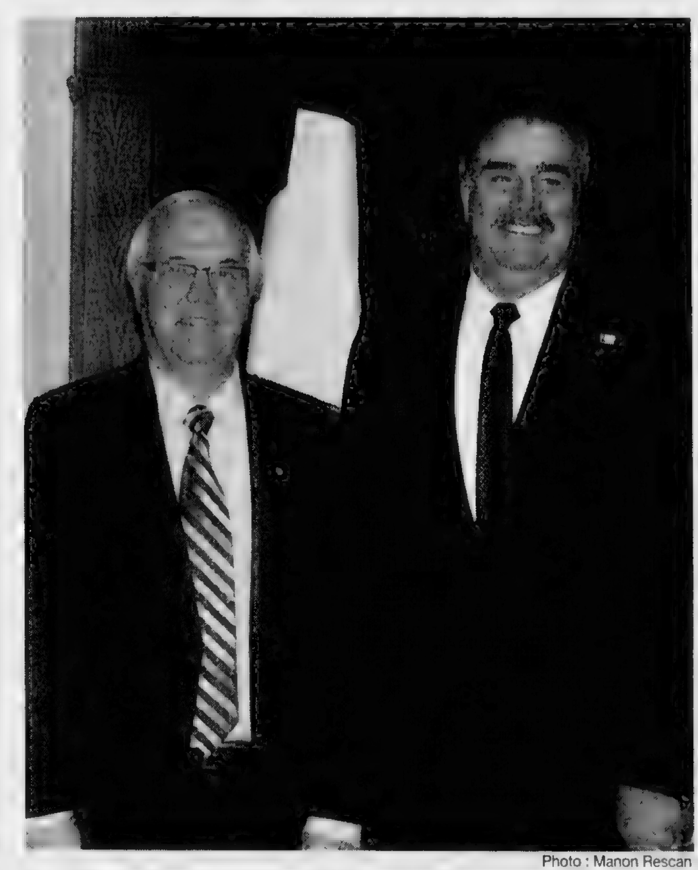


Photo : Manon Rescan

Bruno Burnichon a été nommé consul honoraire de France au Manitoba par l'ambassadeur de France au Canada, François Delattre, le 23 novembre à Winnipeg.

« Je suis honoré et touché par cette nomination », a déclaré l'heureux nouveau diplomate à ses invités. Il remplace Raymond Poirier qui a occupé ces fonctions pendant près de dix ans.

Le nouveau consul honoraire prend ses fonctions au cœur d'une vague de dynamisme pour les relations entre la France et le Manitoba.

Bruno Burnichon connaît bien les dossiers des affaires puisqu'il est issu de ce milieu. D'origine française, il est installé depuis longtemps au Canada où il a travaillé dans l'import-export pendant 38 ans. 20/10/2010, la date de Centrallia, est bien dans sa tête. « Je me tiens à la disposition de l'équipe organisatrice de cet événement », a-t-il assuré

La force économique de la France a aussi été l'objet de l'échange qui a eu lieu entre l'ambassadeur de France, François Delattre, et le nouveau Premier ministre du Manitoba, Greg Selinger.

« J'ai voulu montrer à M. Selinger qu'en investissant sur la francophonie, le Manitoba investissait sur un pays fort et d'avenir », a rapporté François Delattre. Il s'est dit très satisfait de ce premier échange. « Nous nous sommes très bien compris et je l'ai invité à faire appel à nous dès qu'il en avait besoin », indique l'ambassadeur de France au Canada.

Erratum

Des erreurs se sont glissées dans l'article *Une année de nouveautés*, publié dans *La Liberté* du 25 novembre. L'émission ***Le rural vous parle*** d'Envol 91 FM est un partenariat du Conseil de développement économique des municipalités bilingues du Manitoba, de l'Association culturelle franco-manitobaine et du Réseau communautaire.

Concernant le conflit sur les ondes, la station qui empiète sur la fréquence de la radio communautaire est le 90,5 FM, et non Espace Musique comme nous l'avons écrit.

Toutes nos excuses.

Télé-horaire de la semaine du 7 au 13 décembre 2009

Le Jour du Seigneur : le dimanche 13 décembre à 10 h à la SRC

Messe à l'église Saint-François d'Assise, diocèse de Montréal. Président : l'abbé François Bar.

Du lundi au vendredi

	08h00	08h30	09h00	09h30	10h00	10h30	11h00	11h30	12h00	12h30	13h00	13h30	14h00	14h30	15h00	15h30	16h00	16h30
SRC	Tigrou	C'est ça la vie	Union fait la force	Pyramide	La fosse aux lionnes		Ricardo	Le Téléjournal/ Midi		Pour le plaisir			Les belles histoires / V Dre Grey, leçons		La petite séduction		Pyramide	Union fait la force
RDI	RDI santé	RDI en direct					Téléjou-rnal/ Midi	Variées	V RDI en direct	RDI en direct							Téléjou-rnal	RDI santé
TV5	Variées	Variées	Variées	Variées	Variées		TV5 le journal	Variées	Variées		Ma Piégés / V Disparitions, retour		Allô Docteurs	Journal Suisse	Variées	Chiffres et lettres	Tout le monde	.50 Champion
TVA	Deux filles le matin / V Denis Lévesque		Tout simplement Clodine		Le cercle	Variées	15 Le TVA régional	TVA en direct.com		Shopping TVA		Variées	Les feux de l'amour		Top modèles		TVA Nouvelles	

Lundi 7 décembre

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	C'est ça la vie		Le Téléjournal		Virginie	Mère indigne	Chien noir "Quand le clown est triste"		Suivre la parade Pt. 1 de 4 suite le 14 déc		Le Téléjournal		Le Téléjournal		La zone	Six dans la cité		
RDI	RDI monde	RDI économie	24 heures en 60 minutes		Grands Reportages "Desperados du volant"		Le Téléjournal		RDI économie	Le National	Le Téléjournal		24 heures en 60 minutes		Le Téléjournal		Grands Reportages "Desperados du volant"	
TV5	16h50 Champion	Journal de France 2	Vie privée, vie publique		Apocalypse "L'enfer (1944-1945)"		Piégés par Staline		Grand musée	Urbania, Québec	le journal /:20Afrique	35 Afrikologie	Himalaya, la terre des femmes		Hors série	Chiffres et lettres	Tout le monde veut prendre sa place	
TVA	TVA Nouvelles	Le cercle	La classe de 5e "Meilleurs moments"		"Romance à Manhattan"('02) Ralph Fiennes, Jennifer Lopez.				TVA Nouvelles	:45 Denis Lévesque		:45 "Maverick"('94) Jodie Foster, Mel Gibson.					:15 Infopublicité	

Mardi 8 décembre

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	C'est ça la vie		Le Téléjournal		Virginie	La Facture	"Duo"('06) François Massicotte, Anick Lemay.				Le Téléjournal		Le Téléjournal		La zone	La fosse aux lionnes		Pour le plaisir
RDI	RDI monde	RDI économie	24 heures en 60 minutes		Grands Reportages		Le Téléjournal		RDI économie	Le National	Le Téléjournal		24 heures en 60 minutes		Le Téléjournal		Grands Reportages	
TV5	16h50 Champion	Journal de France 2	Paradis gorilles		Pékin Express 4: La route des dragons				Avenirs possibles	Hors série	le journal /:20Afrique	Panique dans l'oreillette "Chantal Goya et Karl Zéro"				Chiffres et lettres	Tout le monde veut prendre sa place	
TVA	TVA Nouvelles	Le cercle	Les Gags	Occupa-tion 2/2	Caméra café	Taxi 0-22	Monk "Monk prend la route"		TVA Nouvelles	:45 Denis Lévesque		:45 "Simplement irrésistible"('99) Sarah Michelle Gellar, Sean Patrick Flanery.				Infopublicité		

Mercredi 9 décembre

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	C'est ça la vie		Le Téléjournal		Virginie	L'Épicerie	Le moment de vérité		Le grand rire		Le Téléjournal		Le Téléjournal		La zone	La fosse aux lionnes		Pour le plaisir
RDI	RDI monde	RDI économie	24 heures en 60 minutes		Artisans changement "Communauté d'avenir"		Le Téléjournal		RDI économie	Le National	Le Téléjournal		24 heures en 60 minutes		Le Téléjournal		Artisans changement "Communauté d'avenir"	
TV5	16h50 Champion	Journal de France 2	Devoir d'enquête		"Selon Matthieu"('00) Nathalie Baye, Benoît Magimel.				Mixeur "Omnivore"	Plus loin + sport	le journal /:20Afrique	:35 Les carnets du Bourlingueur		:35 Paradis gorilles		Chiffres et lettres	Tout le monde veut prendre sa place	
TVA	TVA Nouvelles	Le cercle	Poule aux oeufs d'or	Noël Shrek!	Dr House "Manger, bouger"		Dr House "Le divin enfant"		TVA Nouvelles	:45 Denis Lévesque		:45 "Noël blanc" Deux ex-soldats décident d'égayer le Noël de leur ancien général.('54) Danny Kaye, Bing Crosby.					Infopublicité	

Jeudi 10 décembre

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	C'est ça la vie		Le Téléjournal		Virginie	Un gars, une fille	Années Derome "Les années 1990" Pt. 3 de 4		3600 secondes d'extase		Le Téléjournal		Le Téléjournal		La zone	La fosse aux lionnes		Pour le plaisir
RDI	RDI monde	RDI économie	24 heures en 60 minutes		Grands Reportages		Le Téléjournal		RDI économie	Le National	Le Téléjournal		24 heures en 60 minutes		Le Téléjournal		Grands Reportages	
TV5	16h50 Champion	Journal de France 2	Patagonie à tous vents		Club social		Envoyé spécial			Cité guide "Chicago"	TV5 le journal	Vous aurez le dernier mot			:10 Photo suisse	Chiffres et lettres	Tout le monde veut prendre sa place	
TVA	TVA Nouvelles	Le cercle	La fièvre de la danse		Juste pour rire		Mad Dog: L'homme derrière la bête		TVA Nouvelles	:45 Denis Lévesque		:45 "Miracle de la 34e rue"('73) Jane Alexander, Sebastian Cabot.				:45 Infopublicité		

Vendredi 11 décembre

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	C'est ça la vie		Le Téléjournal		KAMPAI! À votre santé "In vino veritas"		Paquet voleur "Spéciale artistes"		Zone doc "Les vrais gagnants"		Le Téléjournal		Le Téléjournal		Six pieds sous terre "La vérité"		:10 La fosse aux lionnes	
RDI	RDI monde	RDI économie	24 heures en 60 minutes		Grands Report. Imax "L'Antarctique"		Le Téléjournal		RDI économie	Le National	Le Téléjournal		24 heures en 60 minutes		Le Téléjournal		Grands Report. Imax "L'Antarctique"	
TV5	16h50 Champion	Journal de France 2	Avenirs "Virtuel"	Urbania, Québec	Un soir pour la Terre				Arte reportage	40 Géopolitis	le journal /:20Afrique	35 "Selon Matthieu"('00) Nathalie Baye, Benoit Magimel.				Chiffres et lettres	Tout le monde veut prendre sa place	
TVA	TVA Nouvelles	Le cercle	qu'est-ce qui mijote "Spécial Noël"		Du talent à revendre		Juste pour rire		TVA Nouvelles	:45 Denis Lévesque		45 "La vérité à propos de Charlie"('02) Mark Wahlberg, Thandie Newton.				45 Infopublicité		

Samedi 12 décembre

	08h00	08h30	09h00	09h30	10h00	10h30	11h00	11h30	12h00	12h30	13h00	13h30	14h00	14h30	15h00	15h30	16h00	16h30
SRC	Garfield et cie	Chop Suey Trio	Galactik football	Le monde selon Zack	Vie selon Annie	Frontières étrange	Oniva	La Facture	Téléjou-rnal/ Midi	Les années Derome "Les années 1990"		Croisée chemins	Terres arctiques	Tellement sport	Ski alpin Coupe du monde FIS			
RDI	4h30 RDI matin (week-end)			L'Épicerie	RDI en direct	RDI santé	Téléjou-rnal/ Midi	Le national	RDI en direct L'actualité en continu grâce à une équipe disséminée aux quatre coins du Canada.							Journal de France 2	Téléjou-rnal	L'Épicerie
TV5	Insectia "Hors la loi"	Chante!	Sud, côté court	La vérité	Reflets Sud		TV5 le journal	Brique ventre	55Soccer Championnat de France		Soccer Championnat de France FFF		Afrikologie	Journal Suisse	Hors série	Chiffres et lettres	Questions champion	Club social
TVA	5h00 Salut, bonjour!		qu'est-ce qui mijote	P.-dessus marché	Les anges de la rénovation 2/2		TVA Nouvelles	Viens voir ici	Infopubli-cité	Shopping TVA		Infopublicité			Road Runner /:15 "La course au jouet"('96) Sinbad, Arnold Schwarzenegger.			

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	La Semaine verte		Téléjou-rnal	Un gars, une fille	De l'Univers Invité(es): Dany Turcotte		Frères & soeurs		Dre Grey "Quand le coeur s'emballe"		Téléjou-rnal	:35 3600 secondes d'extase		:35 "Le nèg'"('02) Emmanuel Bilodeau, Vincent Bilodeau.				:35 Hors d'ondes
RDI	La Semaine verte		Le journal RDI	La grande soif	Découverte		Téléjou-rnal	Grands Report. Imax "L'Antarctique"		La Facture	Téléjou-rnal	La grande soif	Téléjou-rnal	Le national	Téléjou-rnal	L'Épicerie	Les années Derome "Les années 1990" 3/4	
TV5	16h30 Club social	Journal de France 2	La dérive douce d'un enfant de Petit-Goâve		Festival de cirque de Monte-Carlo			40 Ballerina			le journal /:20Afrique	:35 "Comme ton père"('07) Yaël Abecassis, Richard Berry.			:10 Panique dans l'oreillette Frédéric Lopez dévoile une personnalité sous un angle inusité.			
TVA	TVA Nouvelles	"Quand est-ce qu'on arrive?"('05) Nia Long, Ice Cube.			:15 "La mémoire dans la peau"('02) Franka Potente, Matt Damon.					TVA Nouvelles	"Narco"('02) Jason Patric, Ray Liotta.				Infopublicité			

Dimanche 13 décembre

	08h00	08h30	09h00	09h30	10h00	10h30	11h00	11h30	12h00	12h30	13h00	13h30	14h00	14h30	15h00	15h30	16h00	16h30
SRC	Monstres	Code Lyoko	W.I.T.C.H.	Lou!	Le Jour du Seigneur		Les coulisses du pouvoir		Téléjou-rnal/ Midi	La Semaine verte		Second Regard	Zone doc "Les vrais gagnants"		Six dans la cité			Oniva
RDI	4h30 RDI matin (week-end)				RDI en direct	La grande soif	Téléjou-rnal/ Midi	Les coulisses du pouvoir		RDI en direct L'actualité en continu grâce à une équipe disséminée aux quatre coins du Canada.						Journal de France 2	Téléjou-rnal	La Facture
TV5	Avenirs "Virtuel"	Hors série	Temps présent		Kiosque		le journal /:10Géopolit	7 jours sur la planète	Explorateurs, au-delà de Jules Vernes		La vague à l'âme		Taxes comprises	Journal Suisse	Vivement dimanche! Michel Drucker dévoile des personnalités d'horizons variés.			
TVA	5h00 Salut, bonjour!		"Prison de glace"('03) Cynthia Mace, Aidan Devine.			45 Road Runner	TVA Nouvelles	Larocque et Lapierre	La victoire de l'amour	Shopping TVA		Infopublicité			Road Runner	"Nos voisins les hommes"('06) Garry Shandling, Bruce Willis.		

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	KAMPAI! À votre santé		Téléjou-rnal	Découverte		Laflaque	Tout le monde en parle Invité(es): Marc Labrèche, Jacques Demers, Ingrid Betancourt				20 Journal	45 Nouv. sports	55 Studio 12		55 "Being at Home With Claude (v.f.)"('91) Roy Dupuis.			50 Hors d'ondes
RDI	Les années Derome "Les années 1990" 3/4		Le journal RDI	Le monde en parlait	La grande révolution de l'alimentation		Téléjou-rnal	Les coulisses du pouvoir		Second Regard	Téléjou-rnal	L'Épicerie	Téléjou-rnal	La Facture	Téléjou-rnal	La grande soif	Découverte	
TV5	Afrikologie	Journal de France 2	Questions pour un super champion		Carmen Opéra en trois actes de Georges Bizet, réalisé par Pierre Cavassilas.						le journal /:20Afrique	:35 Mixeur "Omnivore"	05 Vivement dimanche! Michel Drucker dévoile des personnalités d'horizons variés.				Oreillette "Chantal Goya et Karl Zéro"	
TVA	TVA Nouvelles	Les Gags	Céline: Les coulisses de Las Vegas			"À vos marques, prêts, décorez!"('06) Matthew Broderick.			:15 Saka, cirque à cheval		:15 TVA Nouvelles	:45 "Baby Boom"('87) Sam Shepard, Diane Keaton.				:45 Infopublicité		

VILLE DE WINNIPEG

Exprime-toi, Winnipeg

La Ville de Winnipeg établit son plan directeur, *NotreWinnipeg*, pour les 25 prochaines années, avec l'aide de l'ensemble des résidants.

Camille SÉGUY

Plus de 30 000 citoyens ont déjà donné leur point de vue sur l'avenir de la Ville de Winnipeg. La campagne Exprime-toi Winnipeg, lancée le 25 avril dernier, s'est poursuivie du 17 au 26 novembre par le biais de huit portes ouvertes. La population winnipégoise était au rendez-vous pour découvrir les résultats de la campagne. (1)

« On présente les points qu'on a entendus et retenus d'Exprime-toi Winnipeg, et comment on les a interprétés en termes d'actions, explique la gérante des services d'urbanisme à la Ville, Dianne Himbeault. Ce n'est qu'une première ébauche. On veut savoir si la direction que prend le plan est la bonne. »

Le plan directeur de la Ville de Winnipeg est d'habitude renouvelé tous les cinq ans, selon la législation de la Province du Manitoba, mais le dernier plan date de l'an 2000.

Par ailleurs, depuis les années 1980, les plans successifs n'étaient qu'une mise à jour des précédents. « Cette fois-ci, pour la première fois depuis les années 1980, on fait vraiment des recherches pour établir le nouveau plan, souligne Dianne Himbeault. Le monde a changé, Winnipeg a de nouveaux besoins. »

Environnement

La première ébauche de plan directeur, que la Ville a baptisée *Appel à l'action pour NotreWinnipeg*, est répartie en six dossiers : la capacité concurrentielle, les collectivités, l'édification, les arts, la sécurité et sûreté, et le respect de l'environnement.

« Le respect de l'environnement est un gros point, affirme Dianne Himbeault. On propose que la Ville elle-même soit un exemple à suivre quand elle prend ses décisions, pour les choses qu'elle achète, le montant de papier qu'elle utilise ou encore l'utilisation de véhicules et le recyclage. »

L'urbanisme est aussi un dossier important. « Puisqu'on s'attend à une croissance de la population de Winnipeg, le point qui ressort est la volonté d'avoir une ville plus dense, plutôt qu'élargie, rapporte Dianne Himbeault. Ça permettrait d'utiliser plus efficacement les systèmes existants d'eau et de transports et commun, et ce serait mieux pour les quartiers. Plus il y a de monde, plus les services quotidiens s'y établiront. »

Services en français

Pour ce qui est des services en français, la Ville de Winnipeg demande à la communauté francophone de donner son avis sur ses besoins.

« La Ville de Winnipeg doit donner des services en français, c'est sûr. Mais on veut l'avis de la communauté francophone sur la façon de les augmenter, souligne la coordonnatrice des services en français de la Ville et des ressources communautaires, Charlene Koniak. Tout avis sera pris en compte pour le plan. »

Elle a organisé une première session d'échanges en français avec la communauté francophone le 30 octobre. Une vingtaine de personnes y avaient participé. Charlene Koniak espère en organiser une autre bientôt.

« C'est important qu'on travaille avec la communauté francophone, qu'elle participe activement à nos discussions pour se faire entendre », signale Charlene Koniak.

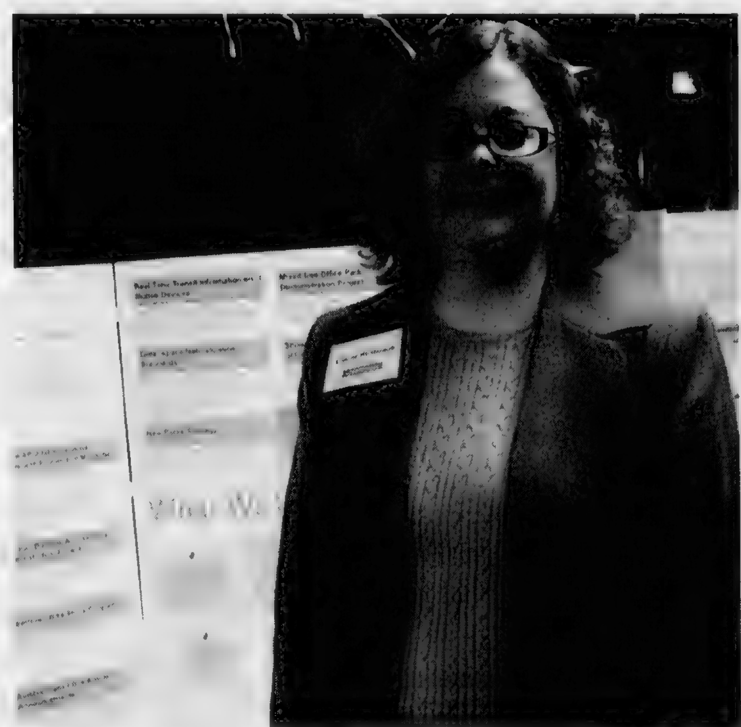


photo : Camille Séguy

Dianne Himbeault.

L'écoute et la prise en compte des besoins de tous les individus, notamment les Autochtones, les nouveaux arrivants, les aînés, les handicapés, mais aussi les francophones, est en effet au cœur de NotreWinnipeg.

Les commentaires sur cette première ébauche, par Internet, téléphone, lors de rencontres ou directement à l'Hôtel de Ville, seront pris en compte pour créer une deuxième ébauche qui sera encore soumise à l'approbation du public en février 2010.

La version finale de NotreWinnipeg devrait être adoptée en avril 2010, et mise en application par la suite, point par point, par la Ville ou des partenaires communautaires.

(1) Pour plus de détails, visitez www.speakupwinnipeg.com.

ENTREPRISES

Les PME face à la grippe

Face à la menace de pandémie, de nombreuses petites et moyennes entreprises préparent leur plan d'action.

Camille SÉGUY

La menace de pandémie de grippe A (H1N1) inquiète les petites et moyennes entreprises (PME). Si l'un des employés tombe malade, elles n'ont pas toujours les ressources humaines nécessaires pour le remplacer dans ses tâches.

Préparer son plan d'action face à la grippe A (H1N1), c'était l'objet d'un colloque du Centre international pour les maladies infectieuses (CIMI) et de la Chambre du commerce du Canada, le 17 novembre à Saint-Boniface. (1)

Le futur propriétaire du magasin de services de bureau et de courrier UPS qui doit ouvrir début décembre à Saint-Boniface, Marcel Hebert, y a assisté.

Son entreprise emploiera deux personnes à temps plein, dont lui, et trois à temps partiel. « C'est plus difficile quand on est une petite entreprise, si des personnes sont manquantes, note-t-il. Comme je commence mon entreprise, je veux y penser dès maintenant et faire mon plan. »

Pour sa part, la propriétaire de Ô TOURS, Michelle Gervais, qui emploie deux personnes à temps plein et 15 guides touristiques saisonniers, n'a pas pu assister au colloque. Mais la menace de pandémie la préoccupe.

« Comme on n'est que deux au bureau, si l'une tombe malade, ce serait difficile de la remplacer, remarque-t-elle. On y songe, car mon époux a eu la grippe A (H1N1). »

Mais Michelle Gervais relativise tout de même les choses. « La saison touristique est terminée donc on est moins occupés ce temps de l'année, souligne-t-elle. On fait de la planification pour l'année prochaine. C'est mieux d'être en bonne santé, mais au pire, on pourrait quand même se débrouiller pendant une ou deux semaines. »

Elle ajoute que si sa collègue tombe malade, « je peux faire le travail car j'ai les connaissances », et si elle-même est grippée, « j'essaierai de travailler un peu de la maison. J'ai géré mon entreprise de chez moi pendant 12 ans ».

Gérer les clients

Michelle Gervais note aussi que pour le moment, la grippe A (H1N1) n'a pas une influence négative sur le nombre de clients. « Les chiffres pourraient baisser si les gens ont vraiment peur, mais jusqu'à présent ça semble se maintenir, indique Michelle Gervais. On a fini la saison des ours polaires à Churchill et il y a eu très peu d'annulations. »

Marcel Hebert se questionne toutefois sur la conduite à tenir envers les clients. « Je vais faire affaires avec le public, indique-t-il. Ai-je le droit de refuser un client qui semble trop malade? Et que faire si je dois fermer? »

Le colloque à Saint-Boniface lui a en fait « amené plus de questions que de réponses. Je ne m'attendais pas à toutes ces choses à prendre en considération, en arrière du plan, confie-t-il. Il faut que j'en parle à mon assurance ».

Une des questions soulevées était par exemple le renvoi d'un employé malade chez lui, sans paraître discriminatoire. Dans le cas contraire, l'employé peut porter plainte contre l'employeur.

S'informer

La responsable des opérations et ressources humaines au Conseil de développement économique des municipalités bilingues du Manitoba (CDEM), Christine Méthot, est venue au colloque pour s'informer.

« Le CDEM a 22 employés, dont des consultants, indique-t-elle. La grippe A (H1N1) est une inquiétude pour moi car je veux tenir les gens informés des procédures. Je suis donc venue au colloque pour savoir quelles mesures je devais prendre pour protéger l'entreprise. »

La survie du CDEM ne l'inquiète pas. Une équipe de quatre personnes, qu'elle dirige, est déjà en place pour élaborer un plan d'action et « avec une équipe de 22, on peut s'entraider, affirme-t-elle. On est déjà organisés pour être capables de se remplacer ».

Ses questions étaient donc plus d'ordre individuel. « Que faire quand on est malade ou quand quelqu'un est malade?, demande-t-elle. Le colloque m'a fait penser à plein de petits détails, comme de mettre notre liste de contacts à jour. »

Erratum

Une erreur s'est glissée dans l'article « Un vote décisif » paru dans *La Liberté* du 25 novembre 2009. La Caisse La Salle est bien devenue une Credit Union mais en 2003 et pas dans les années 1980 comme mentionné.

Toutes nos excuses.



OFFRE D'EMPLOI
DOTATION ANTICIPÉE DE POSTES SAISONNIERS OU DE DURÉE DÉTERMINÉE
PARC NATIONAL DU CANADA DU MONT-RIDING

Salaire : 20,24 $/heure

est à la recherche de personnes dynamiques et motivées pour travailler au terrain de camping de Wasagaming, aux points d'entrées, et à la réception pour la saison 2010 et dans l'avenir. Cette offre inclut des postes bilingues et unilingues. Venez faire partie d'une équipe d'individus dynamiques et donner des expériences de qualité aux visiteurs.

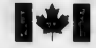
Si vous êtes intéressé(e), s'il vous plaît, demandez la trousse de candidature qui inclut éducation, l'expérience nécessaire et la région de sélection en communiquant avec :

Shelley Neustater, Ressources humaines
Parc national du Canada du Mont-Riding
Wasagaming (Manitoba) R0J 2H0
Téléphone : (204) 848-7210 • Télécopieur : (204) 848-2596
Courriel : shelley.neustater@pc.gc.ca

Les demandes doivent être reçues au plus tard le vendredi 18 décembre 2009 à 16 h.

Nous encourageons les membres des groupes désignés à poser une demande et à s'auto-identifier.

La préférence sera accordée aux membres de communautés visibles qui auront les qualifications nécessaires.

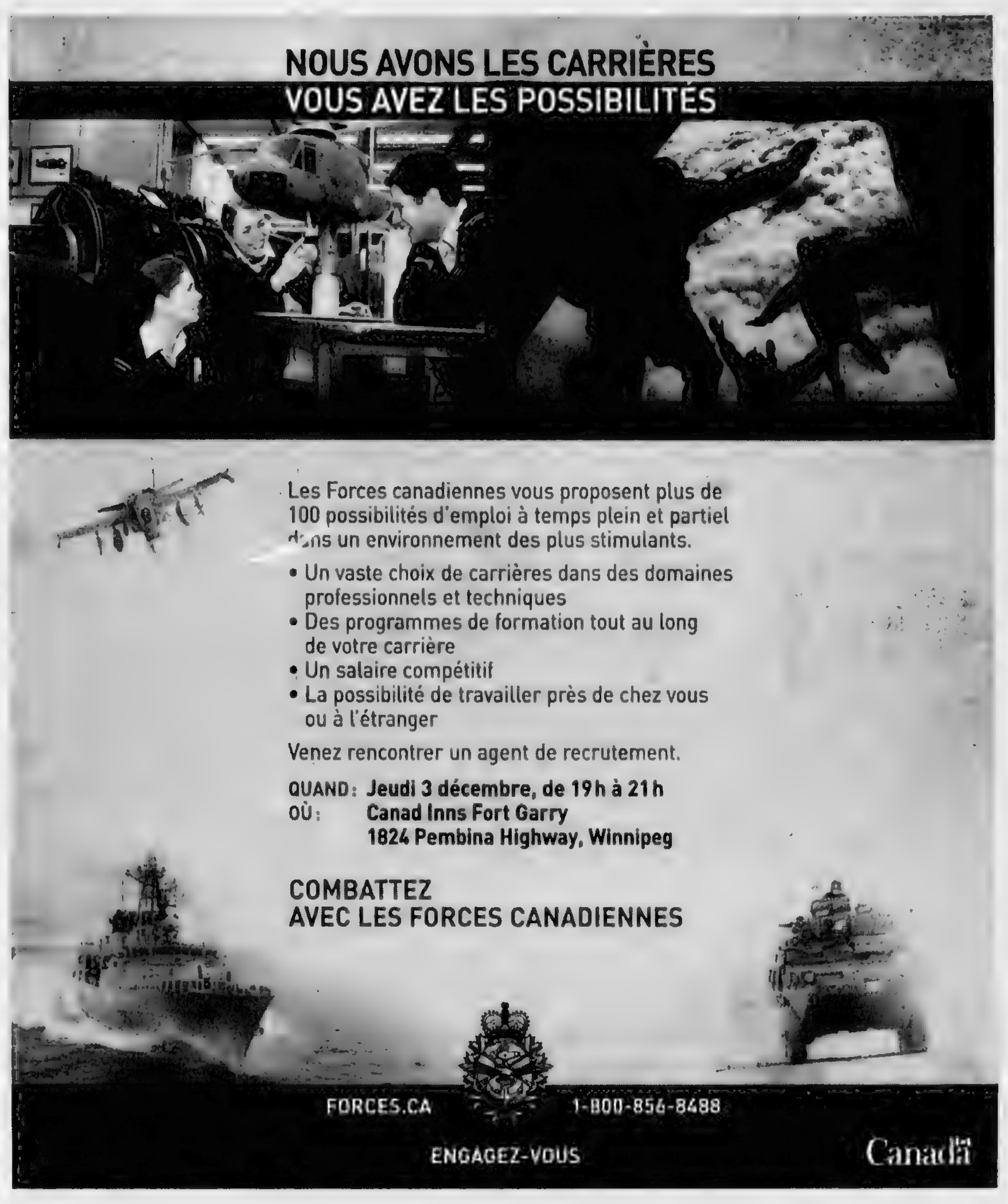


Parcs Canada Parks Canada

Canadä



Travailleur ou travailleuse
Poste permanent à temps plein (1,0 EPT)
Pour de plus amples détails, veuillez visiter :
www.wrha.mb.ca/fr/index.php





Prestation des soins infirmiers dans les collectivités Premières nations du Manitoba

— Réalisez-vous **pleinement**

On est actuellement à la recherche d'infirmières pour combler des postes à temps plein et à temps partiel et créer une réserve de personnel infirmier :

- **Infirmières praticiennes**
- **Infirmières autorisées** offrant des soins primaires, notamment des traitements, des services d'urgence et des services de santé publique dans des postes de soins infirmiers ruraux ou éloignés.
- **Infirmières de la santé publique**
- **Infirmières, santé mentale**
- **Infirmières en santé communautaire – immunisation**

Exigence

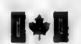
Être inscrite comme infirmière autorisée auprès du College of Registered Nurses of Manitoba.

Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le site Web à l'adresse suivante:
www.santecanada.gc.ca/emploisinfirmiers

Vous pouvez obtenir une trousse de demande d'emploi en composant le 1-866-766-6784 ou en nous écrivant à l'adresse suivante :

Recrutement du personnel infirmier
Programme de la santé des Premières nations et des Inuits
Santé Canada
391, avenue York, 3e étage, bureau 300
Winnipeg (Manitoba) R3C 4W1

Ou en envoyant un courriel à l'adresse suivante :
manitoba_nurse_recruiter@hc-sc.gc.ca



Santé Canada Health Canada

Canadä



Royal Canadian Mint
Monnaie royale canadienne

La **Monnaie royale canadienne**, qui possède la certification ISO 9001-2000, est la société d'État responsable de la production et de la distribution des pièces de circulation canadiennes.

La MRC accepte présentement les candidatures dans le but de ***pourvoir immédiatement*** le poste suivant :

SUPERVISEUR(EUSE), VISITES GUIDÉES ET BOUTIQUE (POSTE NON SYNDIQUÉ) :

Dans le cadre du volet des visites guidées à l'usine de Winnipeg, le superviseur des visites guidées et de la boutique est responsable des activités quotidiennes de notre point de vente et supervise les activités relatives aux visites guidées. Le candidat retenu préparera les prévisions de la boutique, établira et vérifiera toutes les transactions sur une base journalière, hebdomadaire et mensuelle et assurera la supervision directe du personnel des visites guidées et de la boutique. Le titulaire du poste s'assurera que les données sur les stocks sont exactes et que les stocks sont comptabilisés. Il s'assurera de la satisfaction de la clientèle et de la prestation de visites de haute qualité à tous les visiteurs. Il devra exploiter les possibilités de croissance que recèle le marché de Winnipeg et du Manitoba, tout en observant les lignes directrices de la Monnaie.

Le candidat retenu sera titulaire d'un certificat en gestion – industrie touristique et hôtelière, ou d'un diplôme équivalent, et il possédera au moins cinq (5) années d'expérience dans l'industrie touristique, notamment le service à la clientèle, la vente au détail, le marketing et le développement de produits. Le titulaire du poste possédera de grandes compétences en informatique et en leadership, des compétences en gestion de projets et il sera axé sur le service à la clientèle. De l'expérience dans un milieu de travail syndiqué serait un atout.

Il s'agit d'un poste bilingue (français et anglais). Pour être retenu, le candidat devra réussir une évaluation linguistique (conversation).

Les candidats intéressés sont invités à poser leur candidature, à titre confidentiel, d'ici le 11 décembre 2009 :

Monnaie royale canadienne, Division des ressources humaines
520, boulevard Lagimodière
Winnipeg (Manitoba) R2J 3E7
Téléc. : 204-984-6599 • Courriel : rhwpg@monnaie.ca

Nous remercions d'avance tous ceux qui soumettront une demande d'emploi, mais nous ne communiquerons qu'avec les personnes retenues pour une entrevue. La Monnaie royale canadienne souscrit au principe d'équité en matière d'emploi et reçoit avec plaisir les candidatures des femmes, des Autochtones, des personnes handicapées et des membres de minorités visibles.

La Manitoba Lotteries

Opportunité, collectivité et responsabilité sociale

Équipe d'événements, préposée aux collectivités (Poste doté pour une période déterminée) – MLC288/09-10

Les candidats reçus agiront en tant qu'ambassadeurs aux événements commandités par la Manitoba Lotteries. Les candidats idéaux sont :

- Doit être un membre enthousiaste de l'équipe, muni des aptitudes à communiquer effectivement par écrites et de façon interpersonnelle, face à face.
- Doit être capable de travailler de heures flexibles, y inclut les soirées, les fin de semaines et les jours fériés.
- Doit être compétent à l'utilisation de MS Word, Excel et Outlook.
- Exige un permis de conduire valide de classe 5 du Manitoba. Il est possible qu'on vous demande de présenter votre dossier du conducteur.
- Doit vouloir et être capable de voyager, ce qui pourrait inclure des voyages de nuit.
- Doit posséder une expérience préalable, rémunérée ou bénévole, dans la collectivité, soit par la MLC ou des organisations caritatives sans but lucratif.

Pour de plus amples renseignements et pour savoir comment présenter une demande d'emploi, veuillez consulter notre site à : **www.mlc.mb.ca**











POSTES BILINGUES (FRANÇAIS ET ANGLAIS) DISPONIBLES

Temps partiel et occasionnel

- Infirmier(ère)s autorisé(e)s
- Infirmier(ère)s auxiliaires
- Préposé(e)s aux soins
- Accompagnateur(trice) de logement avec service de soutien

Temps plein

- Préposé(e)s aux soins, quart de soirée
- Physiothérapeute

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitæ à :

Ressources humaines
Centre Taché
185, rue Despins
Winnipeg (Manitoba) R2H 2B3
Courriel : careers@tachevalade.org

Nous remercions à l'avance toutes les personnes qui poseront leur candidature. Toutefois, nous ne communiquerons qu'avec celles qui seront convoquées à une entrevue. La personne retenue pour ce poste devra soumettre la copie originale d'une vérification judiciaire jugée satisfaisante par l'employeur.

LA DIVISION SCOLAIRE PEMBINA TRAILS

POSTE D'AUXILIAIRE

La division scolaire Pembina Trails accepte présentement des candidatures qualifiées au poste d'auxiliaire. Il s'agit d'un contrat temporaire à mi-temps, dont 3 heures par jour, débutant dès que possible à l'école St. Avila.

Responsabilités :

Sous la direction générale de l'équipe administrative, de l'équipe de soutien et des enseignantes, l'auxiliaire s'occupera des tâches au sein et à l'extérieur de la classe, tout en fournissant de l'appui en lien avec la programmation des élèves.

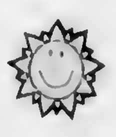
Qualifications :

- possède d'excellentes habiletés en communications et compétences en français et en anglais;
- démontre une bonne compréhension de la jeune enfance;
- possède de l'expérience avec des enfants ayant des besoins socio-émotionnels et de sérieux défis au niveau du comportement;
- démontre un intérêt et un désir de travailler avec une variété d'élèves, dans divers environnements, et avec une gamme d'équipes pédagogiques.

Une description détaillée de l'emploi est accessible sur le site Web de la Division scolaire Pembina Trails.

Toutes les candidatures doivent être soumises en ligne à **www.pembinatrails.ca** d'ici **le 7 décembre 2009**. Le numéro du poste est le 091120155-SA.

La division scolaire Pembina Trails tient à remercier tous les candidat(e)s pour leur intérêt. Par contre, seuls ceux considérés pour une entrevue seront contactés. AUCUN APPEL TÉLÉPHONIQUE S.V.P.



Centre-Soleil Inc.

est à la recherche de candidat(e)s pour le poste de
directeur(trice) à temps plein

Les candidat(e)s doivent :

- Posséder un certificat Éducateur(trice) de la jeune enfance - Niveau III, ou être en cours d'obtention de ce certificat;
- avoir de l'expérience de travail avec les enfants âgés de 12 mois à 12 ans;
- posséder d'excellentes connaissances du français parlé et écrit;
- démontrer la capacité de travailler en équipe;
- avoir des qualités de leadership et des habiletés en administration;
- démontrer de l'énergie et l'enthousiasme;
- avoir de bonnes habiletés en communication.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae à :

Mme Vera-Lynn Kubinec
Conseil administratif
Centre-Soleil Inc.
81, chemin Quail Ridge
Winnipeg (Manitoba) R2Y 2A9
Courriel : centresoleil@atrium.ca
Téléphone : (204) 889-4097 • Télécopieur : (204) 885-8005



PETITES ANNONCES

EMPLOIS

Commission scolaire francophone du Nunavut. DIRECTION D'ÉCOLE M-10e. École des Trois-Soleils, Iqaluit. Poste de direction d'école, 5 janvier au 29 juin 2010, renouvellement possible. B. Ed. et maîtrise dans un domaine pertinent exigés. Admissible à un brevet d'enseignement du Nunavut; 2 ans d'expérience à la direction d'école. Maîtrise du français. Consulter www.csfn.ca pour exigences et conditions de travail. Vérification de fiabilité approfondie nécessaire. Transmettre candidature (lettre présentation et c.v.) au plus tard le 4 décembre 2009 à : Suzanne Laliberté, slaliberte@csfn.ca, télécopieur : 867-975-2660. Seuls les candidats retenus pour une entrevue seront contactés.

PETITES ANNONCES

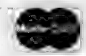
Placez une annonce dans les journaux francophones à travers le Canada. Choisissez une région ou tout le réseau – c'est très économique! Contactez-nous à l'Association de la presse francophone au **1 800 267-7266**, par courriel à **petitesannonces@apf.ca** ou visitez le site Internet **www.apf.ca** et cliquez sur l'onglet PETITES ANNONCES.

Les *Petites* ANNONCES

Nombre de mots	Nombre de semaines 1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
20 et moins	7,35 $	14,70 $	17,85 $	21,00 $	24,14 $	27,30 $	30,45 $	33,60 $	36,75 $	39,90 $
21 à 25	8,40 $	16,80 $	21,00 $	25,20 $	29,40 $	33,60 $	37,80 $	42,00 $	46,20 $	50,40 $
26 à 30	9,45 $	18,90 $	24,15 $	29,40 $	34,65 $	39,90 $	45,15 $	50,40 $	55,65 $	60,90 $

Mot additionnel : 11¢ **Photo : 9,45 $**





Ces tarifs incluent la taxe sur les produits et services (TPS). Les petites annonces doivent être payées d'avance et parvenues à nos bureaux au plus tard le jeudi à 12 h précédant la date de publication désirée. Aucun remboursement ni crédit n'est accordé pour les annonces annulées.

DIVERS

COURS PRIVÉS DE GROUPE : français, anglais et espagnol. pascalgautron@hotmail.com. Tél. : 995-9521.
861-

RECHERCHE

COLLABORATRICE DU JOURNAL cherche un logement pour 4 personnes à louer entre le 19 décembre et le 1er janvier 2010. Contact : (204) 952-7515.
862-

À LOUER

2 STATIONNEMENTS À LOUER : en face du Collège. 40 $/mois comprend prise de courant. Composez le 233-2520 ou 293-5575.
867-

APPARTEMENT DE 2 CHAMBRES À SOUS-LOUER : pour 3 mois (mi-janvier à mi-avril) dans Osborne Village. Tous les services et le câble sont inclus. Stationnement extra 59 $. 1 000 $/mois. Dépôt et références. Non fumeur, pas d'animaux. Tél. : 231-2325 ou 831-8993.
870-

À VENDRE

CONDO SAINT-NORBERT, construction 2008, 2 100 pi², 2 étages + sous-sol fini, garage simple, plancher de bois, granite, 3 chambres, 4 salles de bain, foyer, galerie air climatisée, unité de coin, plusieurs fenêtres, 5 électroménagers compris, 295 000 $. Tél. : 746-4261.
869-



CONDO AU 500 TACHÉ : 2 chambres à coucher, 2 salles de bain, plancher de bois franc, comptoir en granite. 4 appareils « stainless steel », laveuse et sécheuse, solarium fermé. Stationnement intérieur chauffé. 1 516 pi². 429 900 $. Pour plus de renseignements, composez le 253-4359.
872-

MAISON À VENDRE : Saint-Laurent. 269 900 $. 1 200 pi² au sous-sol fini avec tapis. Plancher en bois franc. 3 chambres à coucher, 2 salles de bain à trois pièces, 1 autre salle de bain à deux pièces. Chauffage fournaise électrique et air climatisé. Cuisine équipée avec 4 appareils électriques : réfrigérateur, poêle et four Jennair, lave-vaisselle. Une buanderie avec laveuse et sécheuse. Un jacuzzi sur balcon extérieur. Le terrain est de 3 acres avec une serre et des jardins de fleurs autour du parterre emménagé comme un parc. Nouvelle école de la DSFM au village, près du terrain de golf, une petite marche de distance du lac Manitoba et de la plage. Pour obtenir plus de renseignements, téléphonez au 793-1058.
871-

À VOTRE SERVICE

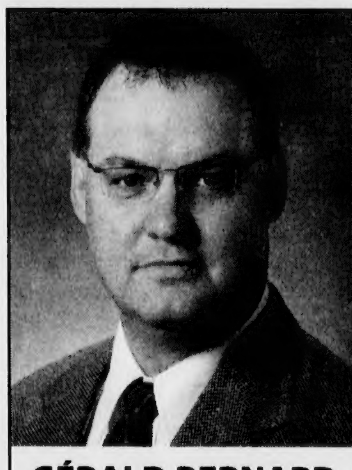
SERVICES

L'ÉQUIPE
DANIEL VERMETTE
Vente de maisons
SERVICES EN FRANÇAIS
255-4204
www.danvermette.com
RE/MAX performance

AFM PLOMBERIE CHAUFFAGE
afm@mts.net / 204.231.4664
Résidentiel
et commercial
(204) 231-4664
afm@mts.net







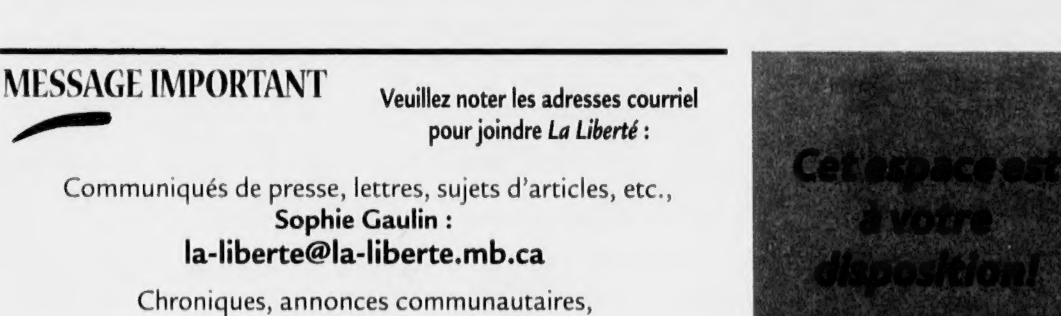
GÉRALD BERNARD
Votre conseiller immobilier
Tél. : (204) 488-9000
www.geraldbernard.com
• Ventes
• Achats
• Locations
RISCHUK PARK REALTY LTD

APPEAL GRAPHICS
conception graphique & sites web
tél 204.989.5250
service@appealgraphics.com









MESSAGE IMPORTANT

Veuillez noter les adresses courriel pour joindre *La Liberté* :

Communiqués de presse, lettres, sujets d'articles, etc.,
Sophie Gaulin :
la-liberte@la-liberte.mb.ca

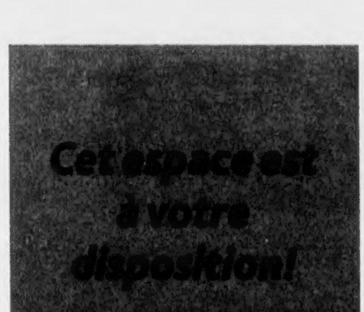
Chroniques, annonces communautaires,
et questions entourant la publicité,
Sophie Gaulin :
la-liberte@la-liberte.mb.ca

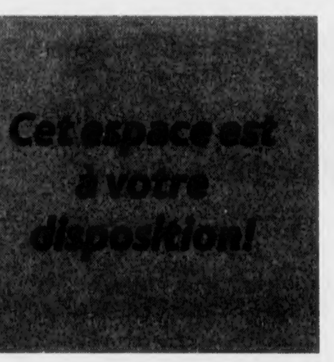
Envoi de matériel publicitaire à l'infographiste,
Véronique Togneri :
production@la-liberte.mb.ca

Abonnements, facturation, changements d'adresse,
Roxanne Bouchard :
administration@la-liberte.mb.ca

Journalistes : **redaction@la-liberte.mb.ca**

Pages dans nos écoles,
Daniel Bauhaud :
dansnosecoles@shaw.ca





AVOCATS-NOTAIRES

TAYLOR McCAFFREY s.r.l.
AVOCATS et NOTAIRES
Plus de 50 avocats exerçant dans tous les domaines du droit à votre service!

Mᵉ ALAIN L.J. LAURENCELLE
alaurencelle@tmlawyers.com
• avocat et notaire accrédité auprès du consulat général de France à Toronto
• droit commercial et corporatif
• droit des affaires / entreprises
• vente / achat de maison
• testaments et successions.

Mᵉ MARC E. MARION
mmarion@tmlawyers.com
• droit fiscal.

Mᵉ JOHN MYERS
jmyers@tmlawyers.com
• droit d'auteur • propriété intellectuelle
• marque de commerce • litige général.

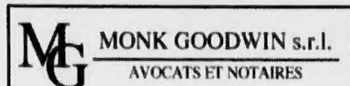
Mᵉ PATRICK RILEY
priley@tmlawyers.com
• litige général.

Tél. : 949-1312
Téléc. : 957-0945

AIKINS

J. Guy Joubert
Barbara M. Shields
John B. Martens
Melissa N. Burkett
Bianca Salnave
Justin G. Zarnowski

Tél.: (204) 957-0050 www.aikins.com
Aikins, MacAulay & Thorvaldson LLP



MONK GOODWIN s.r.l.
AVOCATS ET NOTAIRES

Barry L. Gorlick, c.r.
Rhonda M. Hercus
Scott A. Lancaster

800 – 444, AVENUE ST-MARY
WINNIPEG (MANITOBA)
R3C 3T1
Tél. : (204) 956-1060
Téléc. : (204) 957-0423
www.monkgoodwin.com

TEFFAINE, LABOSSIÈRE
Avocats et notaires
Rhéal E. Teffaine, c.r.
Denis Labossière
247, boulevard Provencher
Saint-Boniface (MB)
R2H 0G6
Téléphone: 925–1900
Fax: 925–1907

Alain J. Hogue
AVOCAT ET NOTAIRE
Barreaux du Manitoba et de la Saskatchewan
Domaines d'expertise:
• préjudices personnels
• demandes d'indemnité pour Autopac
• litiges civil, familial et criminel
• ventes de propriété; hypothèques
• droit corporatif et commercial
• testaments et successions
Place Provencher
194, boul. Provencher
237-9600

Abonnez-vous à

La LIBERTÉ

OPTIONS OFFERTES

	Au Manitoba	Ailleurs au Canada
1 an	33,60 $ ❐	36,75 $ ❐
2 ans	56,00 $ ❐	63,00 $ ❐

Nom
Prénom
Adresse
Ville Province
Code postal Téléphone

Je choisis de payer par :
❐ Visa : ______________ Expiration : ______
❐ MasterCard : ______________ Expiration : ______
(inscrire le numéro de votre carte et la date d'expiration)

Chèque ou mandat poste :
(libellez votre chèque ou mandat de poste à l'ordre de La Liberté)
C.P. 190,
383, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 3B4

Nécrologie

Paul Damphousse

22 juin 1936 au 13 novembre 2009



C'est avec tristesse que la famille fait part du décès de leur cher époux, papa, pépère et arrière-grand-père, le vendredi 13 novembre 2009 à l'âge de 73 ans. Paul laisse dans le deuil son épouse Fernande (née Fillion), cinq enfants : Gisèle (Gilles Gratton), Jocelyne (Howard Laxson), Paulette (Gilbert Patenaude), Marie-Paule (Marcel Delorme) et Guy (Ginette Clément), 15 petits-enfants et un arrière-petit-enfant; quatre sœurs et un frère : France (Gérard Vermette), Thérèse (Ambroise Rémillard), l'abbé Georges, sœur Lucille, s.g.m. et Céline (Cécil Dansereau). Il laisse également dans le deuil plusieurs neveux, nièces, cousins(es) et de très bons amis.

Il fut précédé par ses parents, Albert et Marie-Louise (née Jubinville).

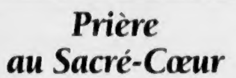
Paul est né à Saint-Joseph au Manitoba. Il a vécu et travaillé sur la ferme toute sa vie. Il fut commissaire d'école pendant plusieurs années. Il a toujours été très impliqué dans la communauté, siégeant sur divers comités tels que la Caisse populaire, la Co-op et le Musée de Saint-Joseph. Il était un catholique convaincu et membre des Chevaliers de Colomb.

Durant son temps libre, Paul aimait travailler le bois. Il appréciait les rencontres de famille car ses enfants, ses petits-enfants et son arrière-petit-enfant étaient très importants pour lui. Il était un homme travaillant, patient, courageux et jovial. Il aimait rendre service. Son sourire nous manquera.

Paul nous avait dit qu'il voulait exprimer à quel point il a beaucoup apprécié le dévouement et le soin que Fernande lui a donné durant son séjour à l'hôpital.

Les funérailles ont été célébrées le 16 novembre en l'église de Saint-Joseph. L'inhumation a eu lieu au cimetière de Saint-Joseph le 21 novembre.

Ceux qui le désirent peuvent faire un don à la mémoire de Paul Damphousse aux soins palliatifs d'Altona Community Health Centre ou de Boundary Trails Health Centre.



Prière au Sacré-Cœur

Que le Sacré-Cœur de Jésus soit loué, adoré et glorifié à travers le monde pour des siècles et des siècles, Amen.

Dites cette prière six fois par jour pendant neuf jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Cœur avec promesse de publication quand les faveurs seront obtenues. Remerciements au Sacré-Cœur pour faveur obtenue.

D. B.

Chronique RELIGIEUSE

L'ABBÉ MARCEL DAMPHOUSSE
curé de la Paroisse Cathédrale

Que faire du temps de l'Avent?

Ça vous plaît le stress? Gérer le stress n'est pas chose facile. Parfois nous parvenons à tenir bon malgré les problèmes qui surgissent et les défis qui nous sont lancés. Mais il y a des fois où tout semble s'écrouler. L'anxiété se transforme en stress, et celui-ci s'attaque à notre santé physique et morale, et à notre vie intérieure. La vie de tous les jours est déjà, pour plusieurs, assez bien remplie. Malheureusement, à l'approche de la fête de Noël, le rythme de vie s'intensifie, les sorties se multiplient, les préparatifs de tous genres accaparent nos moments libres.

Ceci dit, nous consentirons peut-être à reconnaître que nous vivons des vies plus ou moins stressantes. Mais où est Dieu dans tout cela? S'intéresse-t-Il à nous dans nos difficultés et nos peines? Est-Il présent au cœur de nos journées occupées? Peut-être faut-il renverser la question et se demander, sommes-nous présents à Dieu alors que nous cherchons à bien gérer ce fameux stress? Avons-nous un intérêt à laisser Dieu prendre sa place au milieu de nos problèmes? Dieu a tellement à offrir, mais malheureusement nous faisons notre petit bout de chemin et nous oublions Celui qui nous tend la main puisque nous sommes distraits ou surpassés par les événements.

Comment faire alors cette année pour trouver du temps afin de permettre au Christ d'être notre cadeau de Noël? Combien de Noël ont passé sans que nous prenions conscience du cadeau qui nous est fait de sa venue, de sa présence? Heureusement, l'Église, dans sa sagesse, nous a toujours offert un temps de préparation avant Noël que l'on appelle l'Avent. Quatre semaines s'étalent devant nous pour que nous puissions PRENDRE le temps de ralentir le pas et réfléchir sur l'importance du mystère de Noël, c'est-à-dire de la promesse de la venue du Christ, de son Incarnation, et du don qu'Il fait au monde.

Puisque l'Avent nous est proposé comme un temps d'attente dans la vive espérance du retour du Christ, l'invitation nous est offerte pour s'arrêter un peu afin de réfléchir, de prier, et de prendre conscience qu'il existe tout un autre monde que le nôtre. Entrer dans le monde de Dieu... voilà un projet qui mérite notre attention. De plus, ce qu'il faut savoir, c'est que Dieu a déjà choisi de faire son entrer dans notre monde (cela facilite la tâche, n'est-ce pas?). Dieu est venu à notre rencontre. Il s'est révélé à nous en nous parlant; chose extraordinaire, sa Parole s'est faite chair. « Le Verbe s'est fait chair, il a habité parmi nous, et nous avons vu sa gloire. » (Tiré de l'évangile lu le jour de Noël). Le mystère de l'Incarnation se déploie pour nous à tous les Noël pour que jamais nous l'oubliions.

Alors pour nous qui cherchons Dieu, pour nous qui attendons le retour du Christ, pour nous qui espérons vivre dans un monde meilleur... pourquoi ne pas faire de ce temps de l'Avent, un temps de grâce, un temps d'arrêt avec Dieu?

J'aime bien l'exemple qui nous est proposé dans la personne de la Vierge Marie qui, heureusement, a su s'arrêter et se disposer de façon à faire rencontre avec le mystère de Dieu. Elle aussi était sans doute occupée par les tâches et les défis de tous les jours. Mais elle a vu bon de se mettre à l'écoute de Dieu et d'attendre avec beaucoup d'anticipation la promesse de la venue du Messie. Grâce à cela, elle a pu coopérer avec le plan du salut que Dieu préparait pour l'humanité. Grâce à elle, nous avons aujourd'hui l'occasion de célébrer dans la joie la fête de Noël. Grâce à elle, nous pouvons à notre tour laisser naître en nous le Christ et ainsi donner au monde le don de l'amour divin.

Dites-moi... qu'allez-vous faire cette année pour ne pas manquer le cadeau que Dieu veut vous faire?

mdamphousse@archsaintboniface.ca

SAINT-ADOLPHE

Un changement nécessaire

Les résidents de la maison de soins de santé pour personnes âgées de Saint-Adolphe devront peut-être déménager à Niverville.

Lysiane ROMAIN

Depuis le 15 novembre, le Niverville Heritage Center (NHC) est devenu propriétaire de la maison de soins de santé pour personnes âgées de Saint-Adolphe, le St. Adolphe PCH.

« Nous voulions depuis longtemps compléter notre centre avec des résidences assistées et de soins personnels, affirme le porte-parole du projet de rachat, Gordon Daman. Le rachat du St. Adolphe PCH était la solution la plus simple pour nous. »

Le centre de soins existe depuis 1972. Le bâtiment qui l'abrite devient vétuste et nécessite des rénovations pour pouvoir continuer d'accueillir ses résidents de manière sécuritaire.

« Le bâtiment arrive à la fin de sa vie, constate le préfet de la Municipalité rurale de Ritchot, Robert Stefaniuk. Et la Municipalité n'a pas les moyens de le rénover. « C'est une situation très triste car le centre est à Saint-Adolphe depuis très longtemps, ajoute-t-il. Mais le vendre était certainement la meilleure chose à faire. »

S'il obtient la permission de Santé Manitoba, le NHC a l'intention de transférer les résidents du St. Adolphe PCH dans son centre, situé à Niverville. « Il ne serait pas rentable pour nous de rénover le bâtiment actuel, affirme Gordon Daman. De plus, nous ne voulons pas risquer de devoir évacuer les résidents s'il y a une inondation à Saint-Adolphe. »

Du côté des résidents

« Tous les résidents du St. Adolphe PCH sont assurés d'avoir une place dans la nouvelle bâtisse de Niverville », assure Gordon Daman.

Mais le déménagement, prévu dans les cinq prochaines années, ne les laisse pas de glace.

« Quand j'ai appris qu'on allait peut-être déménager, j'ai trouvé ça bien dur, admet une résidente de la maison de soins, Alice Lambert. J'ai beaucoup pleuré. Ça fait deux ans que je vis ici et j'ai le cœur gros de partir. »

Dans le centre de Niverville, les résidents du St. Adolphe PCH auront cependant accès à plus de services. En plus d'un espace neuf et plus grand, le NHC dispose dans ses locaux d'un office régional de la santé et d'un centre de physiothérapie.

Du côté du personnel

Si le projet se concrétise, tous les membres du personnel feront aussi partie du déménagement. « Aucun emploi ne sera perdu, assure Gordon Daman. Nous voulons garder la culture du bien-être mise en place au St. Adolphe PCH. »

À l'annonce du rachat de la maison de soins, les membres du personnel avaient peur des changements à venir. Mais après réflexion, les esprits se sont vite apaisés.

« Nos conditions de travail seront bien meilleures dans un environnement neuf », avance la responsable de l'entretien du centre, Rhéa Trudeau.

Quant à l'avenir du bâtiment de la rue main à Saint-Adolphe, rien n'est encore certain. « Avec l'accord de la Municipalité rurale de Ritchot, nous souhaitons aménager à cet endroit des condos pour les 55 ans et plus, confie Gordon Daman. Mais nous voulons garder des traces du bâtiment actuel, avec notamment une plaque commémorative. »



photo : Lysiane Romain

Alice Lambert, 64 ans, résidente du St. Adolphe PCH.

RENSEIGNEMENTS IMPORTANTS



« J'encourage tous les Canadiens à recevoir le vaccin contre la grippe H1N1. »

Dr David Butler-Jones
Administrateur en chef de la santé publique du Canada

- **La vaccination est un moyen sûr et efficace de vous protéger et de protéger vos proches contre le virus de la grippe H1N1.**
- **Le Canada a suffisamment de doses de vaccin pour tout le monde.**

Pour en savoir plus, visitez le site Web sur la grippe à l'adresse : manitoba.ca.
Pour des conseils portant sur votre santé, communiquez avec Health Links-Info Santé au 788-8200 ou au 1-888-315-9257 (sans frais).

Pour en savoir plus sur le vaccin contre la grippe H1N1

visitez **www.combattezlagrippe.ca**

ou composez le **1 800 O-Canada (1-800-622-6232) ATS 1-800-926-9105**

Agence de la santé publique du Canada | Public Health Agency of Canada

Canada